

•EXCELSIOR•

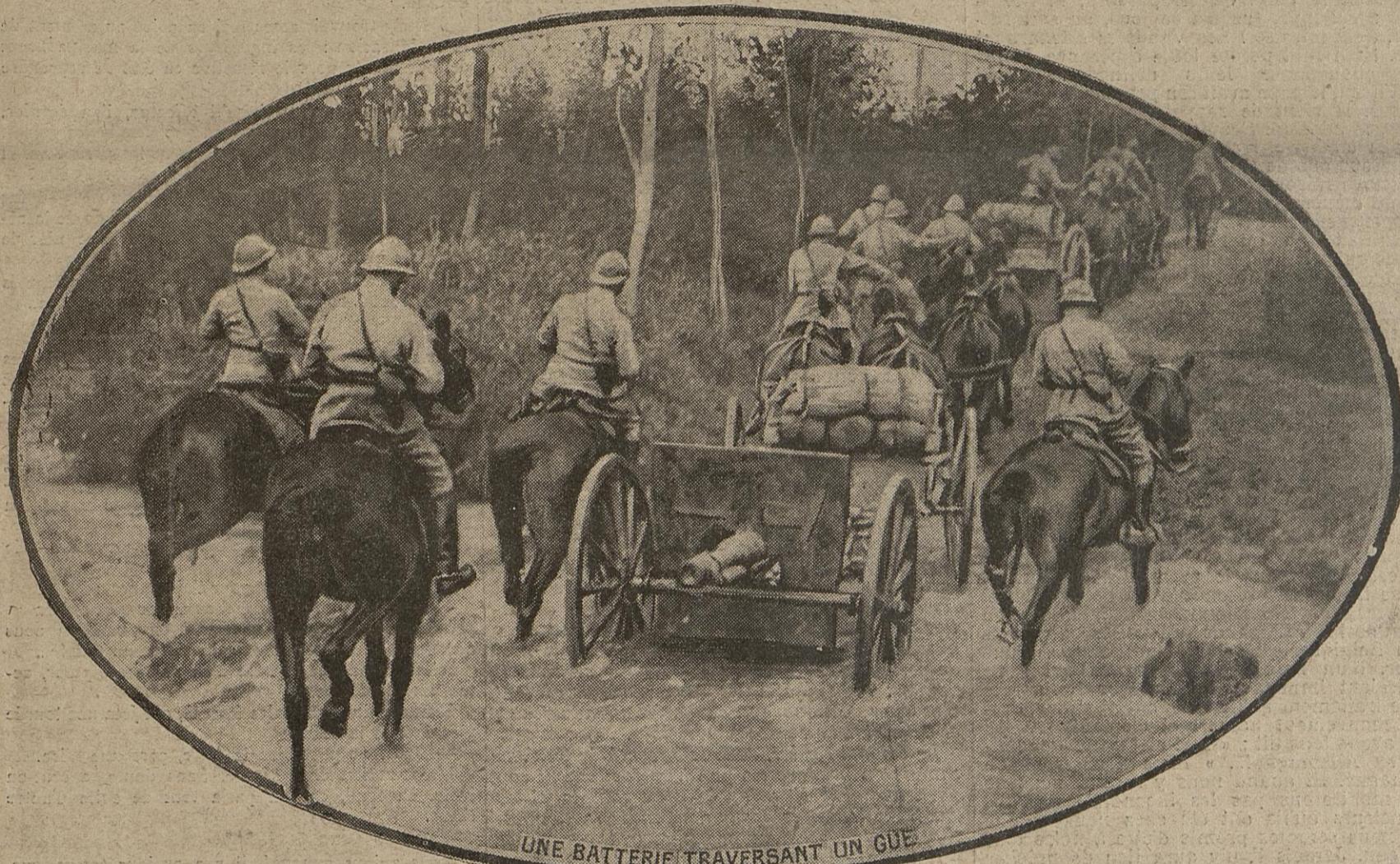
Journal Illustré Quotidien

ABONNEMENTS (du 1^{er} ou du 16 de chaque mois)
 France.... Un an, 38 fr. 6 mois, 18 fr. 3 mois, 10 fr.
 Étranger. Un an, 70 fr. 6 mois, 36 fr. 3 mois, 20 fr.
 On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Élegances

Adresser toute la correspondance
 à l'ADMINISTRATEUR d'Excelsior
 88, avenue des Champs-Elysées, PARIS
 Téléph. : WAGRAM 57-44, 57-45
 Adresse télégraph. : EXCEL-PARIS

CEUX QUI OUVRENT LES ROUTES DE LA VICTOIRE



UNE BATTERIE TRAVERSANT UN GUE



UNE RÉSERVE D'OBUSIERS DE 220 SUR LE FRONT DE LA SOMME

Cette muraille de fer ne fait-elle pas image et n'évoque-t-elle pas avec une forte éloquence le rempart d'artillerie que notre effort persévérant sut dresser face à l'ennemi et à l'aide duquel il l'oblige à reculer pas à pas ? Le général Joffre le redit hier encore dans un ordre du jour à ses poilus, à l'occasion de l'Emprunt : « Plus la France aura d'argent, plus elle pourra prodiguer les munitions et économiser les vies humaines. »

(Cliché Section photographique de l'armée.)

Nos représailles

Tandis que le président Wilson est occupé à résoudre la formidable question de la guerre sous-marine, un certain nombre de ses compatriotes clairvoyants le sollicitent de s'intéresser à une autre question, moins importante sans doute, mais tout de même considérable à nombre d'égards : celle du bombardement persistant de Venise par l'aviation austro-allemande. Des Américains, en effet, viennent d'envoyer à leur président une adresse lui demandant d'intervenir auprès du gouvernement de François-Joseph, afin que soit conservé intact à l'admiration et à la piété du monde civilisé le joyau de l'Adriatique. Car il ne se passe presque pas de semaine qu'un Austro-Allemand, survolant la cité des Doges, n'essaie d'y détruire quelque chef-d'œuvre. Plusieurs églises, déjà, ont été anéanties qui contenaient des fresques dont la perte est irréparable; si Saint-Marc a échappé, jusqu'à ce jour, au sort ruiné, c'est miracle! Les Vandales s'acharnent donc. Et il faut perdre toute espérance de les voir abandonner leurs méthodes. Avant M. Wilson, le pape avait cru pouvoir les en convaincre. Il vient de rappeler de Vienne son nonce, le cardinal Scapinelli, qui avait échoué dans la tentative, n'ayant trouvé à la cour de l'empereur que de sourdes oreilles.

Ne nous faisons donc aucune illusion. L'Allemand mènera jusqu'à la fin la même guerre, il n'épargnera rien chez nous : en se retirant il anéantira tout ce qu'il ne pourra emporter. Et c'est ce qui a le plus de beauté et qui est le plus rare qu'il détruira avec le plus vif bonheur. Nous avons affaire à une race inférieure. Cette vérité, il faut la voir en face, ne jamais s'en laisser détourner, et ne pas l'oublier surtout quand, plus tard, le lâche et fourbe ennemi, voulant exploiter notre générosité, s'excusera et pleurera, à plat ventre, devant notre force; quand la victoire planera au-dessus de nos légions et que la horde débandée s'enfuira dans une déroute épandue. C'est alors que se posera entièrement, pour nous, la question des représailles dont on a tant parlé déjà, sans qu'elle soit pressante, mais qu'il faudra résoudre un jour dans l'esprit le plus large et le plus juste en même temps qu'avec une fermeté sans défaillance.

Il est certain que le premier sentiment, si l'on se trouve en présence de la destruction et du saccage systématiques, organisés, comme ceux que les Allemands ont portés chez nous et en Belgique, est celui d'une horreur, d'une fureur, d'un besoin de vengeance qui nous induiraient immédiatement à leur infliger le même traitement qu'ils nous ont appliqué. Premier mouvement naturel et élémentaire. Et nous avons tous dit : « Ah! si jamais nous allons en Allemagne!... » Mais nous irons en Allemagne. Et quand nous y serons, nous ne nous montrerons pas les incendiaires et les destructeurs qu'ils ont été chez nous et que nous nous sommes promis d'être à notre tour chez eux. Jamais il n'y aura lieu de prêcher l'humanité et la générosité à des Français, et ce sera d'ailleurs l'affaire du commandement de tenir la main à ce que nos soldats soient dignes de leur drapeau.

Quand les Allemands auraient tout détruit, tout rasé dans le Nord de la France et en Belgique, il serait d'une petite politique et d'un esprit plat de les imiter lorsque nous occuperons leur territoire. On a répété : « Ils détruisent Reims, nous anéantirons Cologne. » Nous n'anéantirons pas Cologne. Et je suis sûr que les Italiens, les Autrichiens arriveraient-ils à ravager Venise, que les Italiens, avec leur grand amour de la beauté, se refuseront, plus tard, à détruire, de parti pris et par esprit de vengeance, ce qui est beau en Autriche. Non! pas de représailles contre les œuvres d'art! Cette guerre ne gardera sa signification que s'il est bien clair, évident, prouvé, qu'en face de Barbares il y avait des civilisés, qu'en face de ceux qui se croyaient des surhommes, et qui n'étaient que des sous-hommes, il y avait des hommes. Il faut qu'on dise à l'avenir, sans hésitation : il y a eu des Vandales, des Hommes se sont dressés en face d'eux.

Nous y perdrons dans l'immédiat, en ne satisfaisant pas notre désir de vengeance, cette sorte de besoin d'équilibre primitif et peu philosophique, que nous portons tous en nous-mêmes, mais nous y gagnerons dans le futur et le permanent, dans l'Histoire. On saura que les seuls Barbares étaient les Allemands. Qu'importe au Cafre ou au Botocudo une statue de Phidias, un marbre de Rodin! Ce sont pour lui des blocs de pierre. (Plusieurs de nos honorables, paraît-il, seraient un peu Cafres sur ce point.) Le Botocudo ne sait pas ce que c'est qu'un livre ou qu'un tableau : c'est qu'il ne fait pas partie de la communauté des races supérieures, pour lesquelles ces biens sont sacrés, et qui les ont mis, pour ainsi dire, en commun, afin d'en

tirer tout profit. On peut bien avancer, en effet, que les grandes œuvres d'art sont internationalisées : elles appartiennent à tous les peuples supérieurs et servent à la culture de tous. Mais l'Allemand, comme le Botocudo, ignore ce que c'est qu'un livre ou qu'un tableau, et une statue n'est, pour lui aussi, qu'un bloc de pierre. La façon dont il a traité les bibliothèques, les musées et les cathédrales l'a prouvé. De lui-même, il s'est exclu de l'humanité pensante. Il faudra, plus tard, sans doute, lui apprendre à lire et l'éduquer, comme un Pahouin ou un Papou. Des missionnaires iront en Bochie; ils essaieront d'en civiliser les peuplades.

Mais nous n'en sommes pas encore là. Et le Boche, pour l'instant, n'est encore pareil qu'au plus arriéré des nègres. Nous conserverons, nous, tout ce qui est beau, nous épargnerons les œuvres d'art, les chefs-d'œuvre, sachant que, où qu'ils se trouvent, ils sont à nous, ils sont pour nous, et que nous nous diminuerions et nous appauvririons en les abolissant. Si un Allemand ignore qu'il y perd, quand un Poussin ou un Watteau est détruit, quand une cathédrale est ruinée, quand Arras brûle, nous savons, nous Français, que nous perdons, à la perte d'un Holbein ou d'un Dürer.

Eugène Montfort.

Ce que l'on dit

En attendant...

Il y a eu des gens qui se figuraient que la partie était gagnée parce que la Roumanie avait déclaré la guerre à l'Autriche. Il y a maintenant des gens — et ce sont souvent les mêmes — qui sont tout près d'estimer que la Roumanie va subir le sort de la Serbie et être entièrement envahie par les Austro-Bulgaro-Allemands.

Il me semble qu'ils vont bien vite jusqu'aux extrémités du déclassement comme de l'optimisme. Actuellement les Roumains ont perdu la partie de la Transylvanie qu'ils avaient conquise dès le début de leurs opérations, et ils l'ont perdue aussi vite qu'ils s'en étaient emparés : voilà le fait. Ils ont maintenant à se défendre sur leurs anciennes frontières, et il ne faut pas se laisser abuser par le ralentissement de l'activité de leurs adversaires : les opérations de la guerre moderne sont lentes ; elles procèdent par chocs infiniment violents, suivis de périodes de calme apparent. On n'en saurait douter : Falkenhayn et von Arzt essaieront d'asséner de nouveaux coups à leur adversaire et de porter leur succès plus loin.

Le colonel Feyler, dans le Journal de Genève, semble en prendre un peu trop facilement son parti quand il dit qu'au bout du compte, si les Austro-Allemands occupaient toute la Roumanie, ils n'en seraient pas plus avancés, parce que l'armée roumaine irait se joindre aux armées russes comme l'armée serbe est allée renforcer celle du général Sarrail. L'occupation de la Serbie a été, moralement et matériellement, un coup douloureux pour les Alliés; celle de la Roumanie en serait un autre qui aurait, comme le premier, sa répercussion en Grèce, et aussi contre nos troupes de Salonique.

Seulement, on n'en est pas là. La guerre contemporaine a montré que, s'il était difficile à une armée d'avancer, elle pouvait tenir, au contraire, quasi indéfiniment sur des positions défensives. Voilà ce qu'il faut se dire avant de voir, comme certains le font, les Allemands à Bucarest. Pour tenir, les Roumains ont besoin, beaucoup plus que de renforts en hommes, d'artillerie lourde, de munitions, et peut-être de conseillers pour la manière d'utiliser cette artillerie et ces munitions : leur fournir tout cela n'est pas, semble-t-il, au-dessus de la capacité des Alliés.

Pierre Mille.

Un point de droit assez curieux vient d'être soulevé en Angleterre par l'un des propriétaires des terrains où sont tombés les zéppelins récemment abattus. Ce Londonien de banlieue, sans émettre absolument la prétention de conserver entièrement pour lui le dirigeable pirate, sous prétexte qu'il s'était abattu dans les limites de son champ, revendiquait cependant le droit de recueillir, comme reliques, et au besoin d'en tirer profit, tous les fragments qu'il pourrait rassembler après que la grosse charpente et les appareils moteurs du zep seraient enlevés par l'autorité militaire.

La contestation est allée jusqu'à devant le tribunal et le propriétaire a été débouté. Le juge s'est appuyé sur un précédent datant du... 24 juillet 1837. Ce jour-

là, un certain Robert Cocking s'enleva en ballon du Vauxhall Garden et s'en fut retrouver terre, avec perte et fracas, dans un pré de Burnt Ash Farm. Il évita la mort grâce à l'emploi du parachute. Le paysan de Burnt Ash ne réclama pas l'audacieux aéronaute, mais insista pour obtenir libre disposition du parachute. On plaidera : il perdit, comme vient de perdre le villageois de Potters-Bar.

Les juges anglais ont bonne mémoire.

Du *Cri de Paris*, cet écho « à jours » :

« En apprenant le pillage du transport des marins, généralement superstitieux, penseront, à la façon orientale : « C'était écrit » »

» Le , âgé de trois ans à peine, n'était pas bien constitué. Il donna toujours du souci à ses propriétaires et voyagea fort peu en dehors des bassins de la Seyne, où il fallut le remettre au berceau, après une médiocre traversée vers l'Amérique du Sud.

» Il s'y trouvait assez mal en point au moment de la mobilisation : les ingénieurs de la marine firent de leur mieux pour le remettre en état de reprendre la mer.

» Un voyage d'essai qu'il effectua, l'an dernier, avec des invités de choix, dont quelques belles dames, laissa de poignants souvenirs parmi les passagers. Il fallut regagner le port au plus vite, rallier Toulon.

» A peine remis à flot, le destin du fut d'être, en Méditerranée, la première victime de la reprise de la guerre sous-marine. Comment nier le fatum, la guigne ? »

C'est sans doute ce que se demandent les députés qui doivent interroger sur la perte du... ou de la...

Aux dernières nouvelles, il semble bien que les protestations d'un groupe de sculpteurs, peintres et amateurs d'art contre le projet d'accepter le legs Rodin, en lui concédant l'hôtel Biron, vont échouer.

Il y aura des grincements de dents.

— Après tout, qu'ils fassent ce qu'ils voudront, cela ne retirera rien à notre... gloire personnelle, disait, hier soir, un sculpteur signataire de la pétition hostile au projet.

On trouva, alentour — c'était dans un salon — le mot gloire un peu gros.

Et quelqu'un, pour changer l'air, lança :

— C'est tout de même fâcheux. Car cela créera un précédent. Voyez-vous que d'ici cinq ans on nous constitue, dans les mêmes conditions, un musée...

Ici fut prononcé le nom d'un autre sculpteur, actuellement célèbre.

Mais un pince-sans-rire était là, qui jeta une lourde pierre dans la mare :

— Bah! on peut bien le faire, personne n'ira.

L'affirmation était sévère. Sans doute la crut-on juste, au fond, car on parla tout de suite d'autre chose.

Nous avions annoncé, il y a quelque temps, que, « dès la fin de la guerre, la pioche des démolisseurs besognerait entre la place de l'Opéra, le boulevard des Capucines et la rue Scribe », et que, pour laisser la place à un établissement commercial, le café de la Paix et une partie du Grand-Hôtel disparaîtraient.

Les deux sociétés intéressées croient nécessaire de nous déclarer qu'aucun projet de cette nature n'a jamais existé.

Dont acte.

Il faisait, l'autre jour, un très mauvais temps en Manche, et la traversée n'avait rien de plaisant. Un Français, chargé d'une mission diplomatique et ayant par conséquent obtenu la faveur de passer le chenal par la voie Boulogne-Douvres, voyageait dans le « bateau militaire », en compagnie d'un bon nombre d'officiers et soldats britanniques.

Après vingt minutes, le pont devint intenable, et notre compatriote descendit dans les salons. Un triste spectacle l'y attendait. Vingt, trente hommes gradés gisaient sur les banquettes et les planchers et, fort inesthétiquement, rendaient des hommages variés au perfide dieu Neptune.

Pris de pitié, le voyageur, qui a le rare talent de narguer le mal de mer, pensa bien faire en oubliant le règlement sévère qui interdit tout alcool aux soldats de George V, et tendit au plus malade des passagers — au moins à celui qu'il prit pour tel — une gourde pleine d'un généreux cordial.

Mais l'infortuné était si bas qu'il n'eut même point conscience du secours qui lui venait, et, d'une voix mourante, ne sut que dire, en dodelinant de la tête comme un cygne : « Ah! rendez-moi, rendez-moi bien vite... les tranchées de la Somme. »

Le Veilleur.

La reprise de la guerre sous-marine

Ses contre-coups en Amérique en Norvège, en Hollande et au Reichstag

La fronde tirpitzienne ayant pesé sur le chancelier pour l'obliger à reprendre la guerre sous-marine, M. de Bethmann-Hollweg peut dire aujourd'hui à ses adversaires :

— Vous avez trouvé que ma manière de conduire la guerre n'était pas assez énergique. Vous avez mené contre moi une campagne furieuse de libelles et de diffamations qui s'est étendue jusque dans les tranchées. Vous m'avez accusé de ne pas employer contre l'ennemi tous les moyens dont l'Allemagne dispose. Eh bien! je vous ai donné satisfaction. J'ai envoyé l'*U-53* dans l'Atlantique. Mais bien m'en a pris de lui ordonner d'observer une certaine mesure et de ne pas torpiller à tort et à travers. Les difficultés que nous éprouvons déjà suffisent à montrer que j'avais raison.

L'indignation et les plaintes qui s'élèvent contre l'Allemagne ne sauraient, en effet, laisser indifférent le gouvernement impérial. Il dit très haut, sans doute, qu'il s'est conformé strictement aux règles posées par le président Wilson, que les paquebots de passagers ont été respectés, que l'avertissement préalable a été donné aux navires coulés, etc... L'enquête du gouvernement de Washington élucidera ces divers points. Mais déjà la presse des Etats-Unis remarque que si, par exemple, aucun sujet américain n'a perdu la vie dans les torpillages, ce résultat est peut-être dû à ce fait que des croiseurs américains, se trouvant sur les lieux, ont pu donner un secours immédiat aux naufragés. Ainsi ce serait la marine américaine qui aurait aidé l'Allemagne à respecter ses engagements. Sans compter que la guerre sous-marine portée en vue des côtes américaines, comme les journaux allemands s'en vantent avec imprudence, prend un nouveau caractère et soulève plus d'un problème : entre autres celui, qui reste obscur, du ravitaillement et des points d'appui des submersibles opérant dans l'Atlantique. Le bruit court que le commandant de l'*U-53* aurait profité de son passage à Newport pour rendre visite, en civil, à une personne qui passe pour un agent de l'Allemagne. Cette démarche singulière fortifierait les présomptions au sujet des complicités qui faciliteraient les mouvements des sous-marins sur les côtes américaines.

Voilà donc quelques-unes des raisons qui font que les torpillages sont susceptibles d'apporter à l'Allemagne, en dépit des précautions prises, un renouvellement des difficultés avec le gouvernement de Washington. Et puis, d'autres pays se trouvent lésés et protestent. C'est d'abord la Hollande. Le *Blommerdyk*, qui a été coulé, transportait d'un port neutre à un autre port neutre une cargaison appartenant à l'Etat hollandais. La Norvège, gravement atteinte, comme nous l'avons déjà dit, par la guerre sous-marine dans la mer du Nord et dans la mer Glaciale (qui a succédé si vite à la conférence de Christiania!), se plaint hautement. Sans doute, l'Allemagne dédaigne la Hollande et la Norvège en tant que puissances militaires. Mais elle ne dédaigne pas la contribution à ses ressources alimentaires que lui procurent ces deux voisines. La Norvège a déjà songé à des mesures de représailles. Quoi qu'en disent les intransigeants, en Allemagne, quelques égards s'imposent tout de même envers les neutres...

C'est bien ce qu'avait déclaré le chancelier devant la commission du budget. En séance publique du Reichstag, le député socialiste Haase, qui avait annoncé qu'il ne s'estimait pas lié par le secret de la commission, a révélé que M. de Bethmann-Hollweg avait présenté les raisons péremptoires qui conseillaient une certaine modération dans la reprise de la guerre sous-marine. Ces raisons étaient sans doute fortes puisque le comte Westarp et M. Bassermann eux-mêmes ont adouci leur langage.

Il est vrai que, ayant reçu une certaine satisfaction, les tirpitziens doivent, pour le moment, tempérer leurs violences, et s'ils ont marqué un avantage le chancelier en a marqué un aussi. Il y a donc une certaine accalmie de la lutte politique en Allemagne. Mais on se tromperait, selon nous, si l'on s'imaginait que la faction tirpitzienne eût désarmé. Tôt ou tard, les extrémistes, les intransigeants reprendront leur campagne contre M. de Bethmann-Hollweg. Nous aurons encore des nouvelles de ce que le *Vorwärts*, deux jours avant d'être supprimé, appelaient plaisamment « le théâtre intérieur de la guerre ».

Jacques Bainville.

(Voir nos dépêches page 7)

EXCELSIOR

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

du Vendredi 13 Octobre (803^e jour de la guerre)

15 HEURES.

Nuit assez agitée sur les deux rives de la Somme. Escarmouches et bombardements réciproques, ayant atteint parfois une grande violence, DANS LES SECTEURS DE MORVAL, BOUCHAVESNES, ABLAINCOURT ET CHAULNES.

Rien à signaler sur le reste du front.

23 HEURES.

AU NORD DE LA SOMME, une attaque allemande avec lance-flammes nous a pris quelques éléments de tranchées A LA LISIERE DU BOIS SAINT-PIERRE-VAAST.

AU SUD DE LA SOMME, les deux artilleries poursuivent une lutte extrêmement vive.

DANS LA REGION DE VERDUN, activité d'artillerie intermittente de part et d'autre.

Rien à signaler sur le reste du front.

Les communiqués britanniques

11 HEURES.

Au cours des opérations d'hier AU SUD DE L'ANCRE, nous avons avancé nos lignes ENTRE GUEUDECOURT ET LESBŒUFS, ainsi QU'AU NORD-OUEST DE GUEUDECOURT. Nous avons fait environ 150 prisonniers.

Durant la nuit, l'ennemi a attaqué nos positions AU NORD DE LA REDOUTE STUFF, mais a été repoussé. La nuit dernière, 14 raids ont pénétré dans les lignes ennemis DANS LES SECTEURS D'YPRÉS ET D'ARMENTIERES, ramenant des prisonniers et infligeant des pertes élevées à l'ennemi.

21 HEURES 20.

AU SUD DE L'ANCRE, violent bombardement ennemi au cours de la journée, particulièrement DANS LES SECTEURS DE GUEUDECOURT ET DE MARTINPUICH ET AU NORD DE COURGELETTTE.

Aucun autre événement important à signaler.

Ce matin, à la suite d'une préparation d'artillerie, un détachement ennemi qui tentait un coup de main contre nos tranchées AU NORD-EST DE WULVERGHEM a été rejeté par notre feu.

Les Allemands ont encore repoussé dans la Somme des attaques imaginaires

La *Gazette de Cologne* écrit : « La résistance allemande montre une force croissante. Le fait que l'effort gigantesque de dimanche n'a pas procuré à l'ennemi le moindre avantage sur 25 kilomètres de front confirme cette opinion.

L'état-major allemand affirme, en effet, dans son bulletin du 9 octobre, que les troupes franco-britanniques avaient passé à l'attaque, la veille, sur un front de 25 kilomètres. Or, on sait qu'aucune attaque n'a été prononcée ce jour-là sur le front de la Somme et qu'ainsi « l'effort gigantesque » a été facilement contenu.

Par contre, le samedi 7 et le mardi 10, nos attaques ont été réelles et elles ont réussi.

DANS L'EST AFRICAIN

Les débris des forces allemandes battent péniblement en retraite.

LE HAVRE, 13 octobre. — Communiqué du ministère belge des colonies du 13 octobre :

Après la prise de Tabora par les troupes belges, les débris des forces allemandes, sous le commandement du général Wahle, ont effectué leur retraite en deux colonnes, l'une se dirigeant vers le sud par Sikonge, l'autre vers l'est par Malongwe. Ces colonnes cherchent à gagner Mahenge dans le but probable de rallier les éléments allemands qui tiennent encore dans le sud-est de la colonie.

Tandis que le détachement britannique du brigadier-général sir C. Crewe se portait à la poursuite de l'ennemi, de Ndalo sur Malongwe, une colonne belge culbutait l'adversaire à Sikonge, précipitant sa retraite vers Iringa. Nous avons capturé à Sikonge 80 Européens et 38 soldats noirs, un canon et une mitrailleuse, de nombreux fusils, des munitions et un magasin d'approvisionnements. Le total des prisonniers européens de tout grade fait par nous est de 215.

Les troupes belges occupent une position de couverture au sud et à l'est de Tabora.

Les services publics ont été réorganisés par nos soins.

Samedi 14 octobre 1916

LA GUERRE AERIENNE

Quarante avions alliés bombardent les usines Mauser

(OFFICIEL)

Un groupe franco-britannique de quarante avions a bombardé les usines Mauser d'Oberröhr (sur le Neckar) : 4.340 kilogrammes de projectiles ont été lancés et leur arrivée sur les objectifs constatée.

Six avions allemands ont été abattus au cours des actions engagées par eux pour défendre leurs usines.

Le maréchal French au Bourget

Le maréchal French s'est rendu au Bourget.

Le général Dubail, gouverneur militaire de Paris, lui a montré quelques-uns des services de la défense aérienne de la capitale.

Le maréchal a paru vivement intéressé par l'ensemble des mesures prises par le gouverneur pour assurer la sécurité de Paris.

Les raids sur Essen et Mannheim

Les *Nouvelles de Maestricht* publient les renseignements suivants sur le raid accompli le 23 septembre sur Mannheim par l'adjudant Baron :

Des bombes sont tombées sur un des principaux hangars où fut anéanti un zeppelin de 130 mètres à huit moteurs, avec un nombreux matériel de rechange en aluminium, qui se trouvait à proximité. Il ne reste du dirigeable que la carcasse tordue, émiettée, inutilisable. En outre, le réservoir à gaz d'une usine, touché lui aussi, fit explosion.

La voie ferrée de Mannheim à Niederheim a beaucoup souffert ; rails, excentriques, croisements sont détruits sur une grande distance.

L'attaque eut lieu pendant un moment de cessation de travail. On a néanmoins relevé sur l'aérodrome et aux environs 26 cadavres et 45 blessés.

Pour cacher les dégâts et éviter autant que possible que la nouvelle ne s'en ébruite, la ville de Mannheim a été fermée. L'accès en a été absolument interdit jusqu'au 10 octobre.

Le même journal dit que les dégâts causés par les deux aviateurs français de Beauchamp et Dancourt, qui ont survolé Essen le lendemain, ont été graves aussi. « La ville de Krupp a été interdite pour dix jours, à l'effet de pouvoir faire disparaître les traces trop visibles des dommages occasionnés au grand centre allemand de matériel de guerre. »

Les dégâts commis à Metz

par nos bombardements

On reçoit par la lettre suivante, parvenue par une voie qu'il n'est pas opportun de nommer, détails sur les effets de nos bombardements à diverses usines de Metz-Sablons et sur les quartiers adjacents :

« De la grande et belle gare de Metz, il ne reste autant dire rien debout. Les pilônes de fer sont tordus et les rails arrachés.

Le splendide quartier qui avoisine la gare a également très souffert. Les belles maisons de pierre de taille, pour la plupart décorées de sculptures, ont subi la pluie des bombes qui en ont percé les murs les plus épais. L'incendie a complété l'œuvre de destruction.

La monumentale poste n'existe plus. Le boulevard de l'Empereur-Frédéric est de même complètement bouleversé, et l'ancien bâtiment de la caserne des Bavarois est également un fait accompli. Ce ne sont que ruines.

La colossale statue de l'empereur Guillaume I^e de Hohenzollern, le fier vainqueur de Sadowa, qui a été érigée sur l'esplanade, est totalement brisée par les avions français, dont l'œuvre est symboliquement vengeresse. »

Les repaires des pirates

MAESTRICH, 13 octobre. — On mande aux *Nouvelles de Maestricht* :

« Les zeppelins qui exécutent leurs raids fréquents sur l'Angleterre nichent, pour la plupart, non pas en Belgique, comme on pourrait le croire, mais en Allemagne, sur les bords du Rhin.

Chaque fois qu'un raid important est signalé, des dirigeables allemands frôlent toujours la frontière hollandaise entre Maestricht et Visé. On les voit passer le soir à l'aller; on les voit repasser le matin au retour.

« Voici où nichent les monstres aériens :

« A Mannheim, il y a deux zeppelins de 90 mètres à 6 moteurs et un zeppelin de 130 mètres à 8 moteurs.

« A Cologne, il y a trois zeppelins de 90 mètres et un de 130 mètres.

« A Wiesbaden, deux zeppelins ont leur port d'attache.

« A Dusseldorf, il y a trois zeppelins et un camp d'avions.

« A Aix-la-Chapelle, il y a trois zeppelins de 130 mètres à 8 moteurs et un de 90 mètres à 6 moteurs. (Information.)

EVIAN SAISON CACHAT
Hôtels: Royal, Splendide, Ermitage

DÉCLARATIONS
du roi Ferdinand

LONDRES, 13 octobre. — Le roi Ferdinand de Roumanie a fait les déclarations suivantes au correspondant du *Times*, M. Stanley Washburn :

Au moment où nos ennemis font tous leurs efforts pour interpréter faussement l'attitude de la Roumanie dans cette guerre, il est peut-être utile de dire pourquoi la Roumanie est entrée dans le conflit et le but qu'elle poursuit.

En assumant sa part du fardeau dans cette vaste lutte, la Roumanie ne s'est pas inspirée de maximes cyniques et réalistes, elle n'a pas trahi les puissances de l'Europe Centrale, elle a obéi au principe de son idéal national. Il y a dans tous les pays des courants d'opinion puissants qui sont plus instinctifs que politiques. En Roumanie



La dernière photographie du roi de Roumanie

comme en Russie, les liens de la race et du sang prennent toutes autres considérations; l'appel du plus pur de notre sang roumain par delà les Alpes de Transylvanie a ému tout le peuple de Roumanie depuis son roi jusqu'au dernier paysan. La Hongrie était notre ennemie traditionnelle puisqu'elle maintenait dans un état d'asservissement politique des millions d'hommes de notre race.

Tandis que la guerre se prolongeait, la Roumanie commença à se rendre compte du point de vue de l'ennemi; ce point de vue était fondé sur le principe d'après lequel « la force prime le droit » et « la fin justifie les moyens ». Les petites nations n'existent pour l'ennemi que dans la mesure où elles aident les puissances de l'Europe centrale à atteindre les buts commerciaux ou industriels qu'elles poursuivent. Puis l'opinion roumaine fut profondément affectée de l'effort fait par ces mêmes puissances pour ériger une théorie de terrorisme et d'illégalité en un principe de droit international. Toutefois, notre vie nationale n'était pas directement affectée par ces considérations.

La situation changea avec la durée de la guerre. Pendant toute l'année 1915, alors que la Russie semblait vaincue, que l'Angleterre et la France paraissaient arrêtées, que l'Autriche, la Turquie et la Bulgarie opéraient dans les Balkans, les Roumains restèrent fidèles à leur instinct profond et refusèrent, malgré les efforts de l'ennemi, d'abandonner leur neutralité.

La Roumanie a été critiquée pour son inaction jusqu'à présent; il conviendrait que le monde considérât la position de la Roumanie. Nous sommes une petite puissance, nous avons une petite armée, nous sommes entourés de géants, nous devions, dans cette situation, résoudre un problème difficile, avec une frontière occidentale longue de près de 1.100 kilomètres qui, à elle seule, est plus longue que le front français et le front anglais réunis, avec, au sud, une frontière bulgare presque sans défense et toute proche de sa capitale et de plusieurs centaines de kilomètres de longueur. Avec les armées russes en retraite, une intervention roumaine aurait eu pour résultat l'anéantissement immédiat de ce petit pays.

La Roumanie a attendu le moment où elle pourrait agir avec l'assurance de pouvoir se défendre et de recevoir l'appui de ses grands alliés; elle n'a pas attendu un moment de plus. Elle entre aujourd'hui en guerre en engageant tout son avenir sur le courage de son peuple et sur l'appui économique et militaire de ses grands alliés.

Un petit pays dans une grande guerre qui promet de durer au moins une année encore est certain d'avoir à supporter de très grands sacrifices intérieurs et de consumer ses ressources. Mais telle a été et telle est la confiance de la Roumanie en la justice de sa cause, et telle a été et telle

Nos mesures de police
en Grèce

LES ALLIÉS SONT ÉTROITEMENT D'ACCORD

L'agence Havas nous a communiqué hier la note suivante :

D'après certaines informations parues dans la presse étrangère et auxquelles une allusion a été faite à la Chambre des Communes, le président du Conseil aurait émis l'avis que l'Italie ne désirait pas voir la Grèce intervenir dans le conflit.

Les déclarations prêtées à M. Briand sont entièrement dénuées de fondement.

En même temps, à Rome, l'agence Stefani publiait une note déclarant absolument dépourvue de tout fondement la nouvelle parue dans certains journaux et dont il fut fait mention dans un Parlement étranger, d'après laquelle l'Italie se serait opposée maintenant ou dans le passé à une intervention de la Grèce aux côtés des Alliés.

Comment s'est effectué le transfert
de la flotte

LONDRES, 13 octobre. — Voici le récit que le correspondant de l'agence Reuter à Athènes, qui avait reçu l'autorisation d'assister, du pont du *Lemnos*, au transfert de la flotte grecque, télégraphie des opérations de transfert qui ont été exécutées par 13 remorqueurs français, 2 anglais, 12 chalutiers franco-anglais, 1 contre-torpilleur anglais, une chaloupe à vapeur italienne.

Les navires transférés sont : le vaisseau-amiral *Canaris*, le croiseur *Elli*, le sous-marin *Delphine*, les contre-torpilleurs *Léon*, *Niké*, *Nankratonsa*, *Neagenea*, *Actos*, *Thiyalla*, *Doxa*, *Keravnos*, *Hierax*, *Spandoni*, *Aspis*, *Velos*, *Aretusa*, *Agri*, *Lonchi*, la chaloupe à vapeur *Coriolanus*, servant de bateau passeur entre le Pirée et l'arsenal.

Les Alliés avaient pris toutes les précautions pour le cas où une résistance aurait été offerte. Les cuirassés russes avaient leurs canons braqués sur les navires *Averoff*, *Kilkisch* et *Lemnos* et les torpilleurs français parés pour une action allaient et venaient.

La décision du gouvernement acceptant les demandes des Alliés fut téléphonée à l'arsenal, aussitôt après le conseil de cabinet qui s'est terminé vers 4 heures du matin.

Les équipages furent réveillés et reçurent l'ordre d'emballer leurs effets personnels pour être prêts à quitter les navires sans délai.

A 10 heures et demie du matin tout était prêt; chaque homme fut appelé sur le pont, où le commandant donna lecture de l'ordre du jour suivant :

« Agissant sous la pression de l'Entente, les équipages sont forcés d'abandonner les navires dont ils sont si fiers.

» Le roi license tous les hommes désirant rester sur les navires et prendre la cause des Alliés. »

Tous les matelots quittèrent les navires. Les officiers partirent les derniers, emportant les pavillons et le portrait du roi qui ornait le carré des officiers.

Quand tout fut prêt, l'aide de camp de l'amiral Ipitidis vint prévenir l'amiral français.

L'amiral Ipitidis monta à bord du *Lemnos*; les officiers furent répartis sur les navires *Lemnos*, *Averoff*, *Kilkisch*, pendant que les autres unités prenaient le large. L'amiral ne quitta pas sa cabine sur le *Lemnos*.

Les premières mesures
du gouvernement provisoire

Sur le Carso, le roc est si dur que nos alliés italiens, ne pouvant creuser des abris, sont obligés d'aménager avec des sacs de sable leurs dépôts de munitions

BÉNÉDICTINE "la Grande Liqueur Française"
TONIQUE - DIGESTIVE

SALONIQUE, 14 octobre. — La constitution du gouvernement provisoire se poursuit à Salonique. Il se composera :

1. Du pouvoir exécutif représenté par M. Venizelos, l'amiral Coundouriotis et le général Danglis;
2. D'un ministère responsable composé de huit membres;

3. D'une assemblée législative.

Il se confirme, en effet, que M. Venizelos est décidé à convoquer à Salonique l'ancienne Chambre dissoute par le roi lors de la constitution du cabinet Skouloudis.

Les préparatifs militaires se poursuivent en même temps. L'état-major de l'armée vient d'être constitué. A sa tête est placé le colonel du génie Spilladeis. Le colonel Zimbrakakis a été nommé commandant en chef de la gendarmerie et des garnisons de la province, le colonel Mazarakis, chef du personnel au ministère de la Guerre.

Détail à souligner : l'ordre de mobilisation des réservistes de la division de Sérès, envoyé par le comité de la défense nationale au colonel Christodoulos, a pour titre, non pas : Royaume de Grèce, mais : Patrie hellénique.

Et l'ordre commence ainsi : « Au nom de la patrie... »

LA RÉÉDUCATION DES AVEUGLES DE LA GUERRE



MISS HOLT ET DEUX SOLDATS AVEUGLES



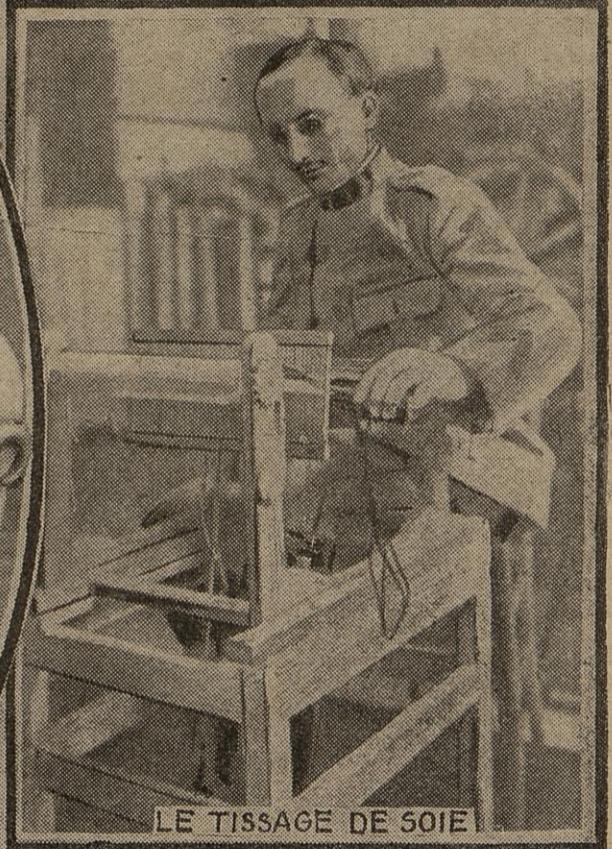
LA STÉNOGRAPHIE



LE TISSAGE D'UNE MOUETTE



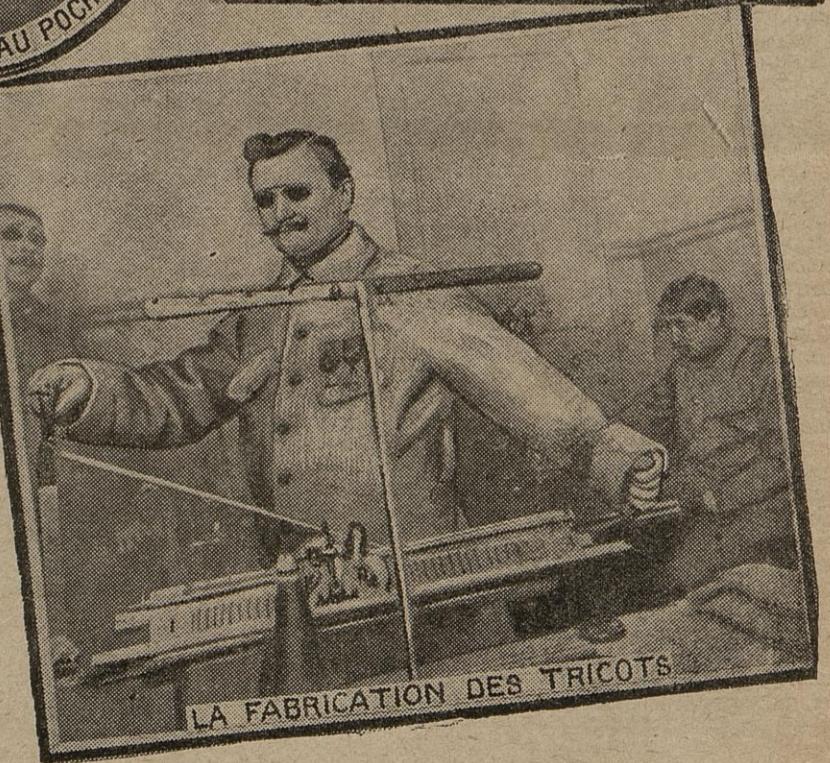
LA DÉCORATION AU POCHOIR



LE TISSAGE DE SOIE



TISSAGE DES TAPIS DE TOILE



LA FABRICATION DES TRICOTS

Une grande amie de la France, miss W. Holt, vient d'ouvrir, à Paris, une maison de rééducation pour les aveugles de la guerre. Elle y obtient des résultats aussi propres à étonner qu'à émouvoir. Parmi les métiers qui sont appris à ces glorieux « emmurés » figurent la fabrication des tapis, des chapeaux, des vases d'argile faits au tour, la pratique de la télégraphie, la technique du métier à tisser, etc. Aux heures de repos, les aveugles se distraient avec des jeux de cartes en relief et de dominos. Et — le croirait-on, si on ne l'avait vu? — certains font même de l'escrime!...

DERNIÈRE HEURE

Un grande bataille se prépare sur le front de la Strouma

(OFFICIEL)

Sur la Strouma, l'ennemi tient le front Sérès, Savjak, Barakli-Dzuma, Jenimah; les forces britanniques sont au contact.

Au centre et à gauche, duel presque continu d'artillerie.

LONDRES, 13 octobre. (Communiqué officiel britannique de Salonique). — Sur le front de la Strouma, nos patrouilles se sont avancées de Prosenik et de Topalova à l'est du chemin de fer et nos automobiles blindées ont fait des reconnaissances jusqu'aux jonctions des routes de Sérès à Demir-Hissar et de Sérès à Salonique. On a trouvé qu'une force considérable ennemie tenait le chemin de fer dans le voisinage de Nihors.

Sur le front du lac Doiran, au nord de Doldzeli, nous avons fait un raid dans les tranchées ennemis. Après une forte résistance, l'ennemi s'est ensuivi en laissant cinquante morts sur le terrain.

Les neutres sont les de protester

La Norvège entend se défendre contre les torpillages de ses bateaux

CHRISTIANIA, 13 octobre. — Les destructions de navires norvégiens opérées récemment par les sous-marins allemands, qui ont causé de nombreuses victimes et qui entraînent complètement le trafic, ont fortement ému l'opinion publique.

Pour calmer cette émotion, le ministère des Affaires étrangères a communiqué, hier, à la presse, une note officielle où il déclare qu'il a discuté et continuera à discuter les cas où il apparaîtrait, après enquête, que la règle imposant d'assurer la sécurité des personnes du bord avant de couler le navire aura été violée.

On pense que le gouvernement norvégien se prépare à interdire d'une manière absolue l'accès des eaux territoriales norvégiennes à tout sous-marin armé ou marchand des puissances belligérantes.

"A outrance!" répond l'Allemagne

LAUSANNE, 13 octobre. — On demande de Berlin à la Gazette Populaire de Cologne que le parti du centre s'est prononcé, à l'unanimité, à la commission du budget du Reichstag, en faveur d'une guerre sous-marine à outrance, et sans aucune restriction, à la condition que ce soit le haut commandement qui décide dans cette question.

Du reste, la grande majorité du Reichstag est de cet avis.

Commentant la reprise de la guerre sous-marine, les Dernières Nouvelles de Munich écrivent :

« Les articles des journaux américains sur la guerre sous-marine n'auront aucun effet sur nous. Il ne servira de rien aux Américains de s'emporter en constatant l'efficacité de la guerre sous-marine. Une note éventuelle de Washington pour Berlin ne changera rien à nos projets. Il faut cette fois renoncer, soit de ce côté, soit de l'autre côté de l'Océan, à toute tentative d'intimidation pour empêcher l'Allemagne d'arriver à son but. »

La "Couronne" grecque cède à de nouvelles exigences des Alliés

ATHÈNES, 13 octobre. — L'amiral Dartigue du Fournet a présenté hier une note demandant le contrôle de la police grecque, l'interdiction pour les citoyens de porter des armes, l'interdiction d'envoyer en Thessalie du matériel de guerre et la levée de l'embargo sur l'exploitation des blés en Thessalie.

La couronne et le Conseil des ministres ont accepté ce matin toutes ces demandes.

Le neveu de M. Skouloudis démissionne

SALONIQUE, 11 octobre. — Des soldats continuent d'arriver et se joignent au mouvement qui commence à prendre une forme plus concrète.

M. Athengenis, préfet de Salonique, qui est le neveu de M. Skouloudis a démissionné et est retourné à Athènes.

Nouveau bond des Italiens sur le Carso

ROME, 13 octobre. — Commandement suprême :

Dans la zone du mont Pasubio, nous avons repoussé de violentes attaques entre le mont Spitz et le mont Como, et le long des pentes méridionales du Boite. Puis nos troupes ont attaqué les positions ennemis entre Sette-Croci et le Boite, et ont réussi à réaliser des progrès, malgré les graves difficultés du terrain et la résistance acharnée de l'adversaire. Nous avons fait 32 prisonniers.

Dans la vallée de Posina, actions d'artillerie et petites rencontres, qui nous ont été favorables.

Sur le torrent de Pontebâna (Fella), l'artillerie ennemie a bombardé avec intensité nos positions, sans toutefois causer de dégâts.

Le long du front de Giulia, vives actions d'artillerie.

Dans la nuit du 11 octobre et la matinée du 12, l'ennemi a lancé de violentes contre-attaques, surtout vers Sober (Gorizia), et le sud de Novavilla, et corrélativement contre la côte 144, sur le Carso. Il a été repoussé chaque fois avec des pertes graves.

Sur le front des lignes de Sober, un seul de nos bataillons a enseveli 400 cadavres ennemis.

Sur le Carso, dans l'après-midi d'aujourd'hui, nos troupes ont, par un bond vigoureux, conquis le terrain compris entre les lignes ennemis prises les jours précédents et la ligne suivante. Elles ont atteint les pentes occidentales du Pecinka, les premières maisons de Loquizza et de Hadi-Log, faisant 400 prisonniers, dont une dizaine d'officiers.

Des avions ennemis ont bombardé la lagune de Grado et diverses localités du Bas-Iszono. Ces raids ont fait quelques victimes parmi la population et n'ont occasionné que des dégâts matériels insignifiants.

Au cours de combats aériens autour de Gorizia, nous avons abattu un avion ennemi qui est tombé près de San-Marco.

AU REICHSTAG

Les couplets attendrissants des socialistes allemands

BERNE, 13 octobre. — Après le discours du socialiste Scheidemann, qui veut la liberté pour la Belgique et pour la Serbie, et pour l'Alsace et pour tout le monde, le Reichstag a entendu d'autres socialistes qui ont chanté le même air.

Haase, qui s'est déclaré contre la guerre sous-marine à outrance, car, a-t-il dit, il faut « sauver des droits des peuples ce qui est encore possible », n'a pas craint de déclarer que « si la paix dépend de l'évacuation de la Belgique, chaque soldat, là-bas, est prêt à y consentir. La Serbie aussi doit être rétablie. Un tel peuple ne doit pas disparaître. Le mot d'ordre doit être « désarmons! »

Conclusion : « Nous voulons le socialisme, c'est à dire la vraie paix ».

Même note dans le discours du socialiste David, avec, en plus, un couplet spécial pour l'Angleterre : sans doute, l'Angleterre a eu grand tort de vouloir affamer ces pauvres Allemands. « Malgré cela, un homme politique sérieux doit rechercher une entente avec l'Angleterre ». A retenir en passant, cet aveu que le gouvernement avait donné au gouvernement britannique l'assurance que la France ne serait pas attaquée du côté du nord ».

Conclusion : « Ne perdons pas de vue un seul instant l'idée de paix. Nous devons pouvoir imputer à nos adversaires la responsabilité de la continuation de cette guerre.

« La nécessité d'un arbitrage entre les peuples se fait de plus en plus jour. »

Aussi n'est-on pas surpris de voir la Gazette de Francfort et les Dernières Nouvelles de Munich, par exemple, qui s'attendaient uniquement à un débat sur la guerre sous-marine, déclarer que ces séances sont confuses, obscures et décevantes.

Communiqué de l'emprunt

A la suite de demandes nombreuses et afin de donner satisfaction aux fonctionnaires civils et militaires, ainsi qu'aux agents, sous-agents et ouvriers de l'Etat, toutes facilités pour souscrire au deuxième Emprunt, dont la clôture aura lieu au plus tard le 29 octobre, les traitements, soldes et salaires du mois courant seront payés à la date du 25.

L'offensive ennemie en échec sur le front de Transylvanie

(Communiqué roumain du 13 octobre)

FRONT NORD ET NORD-OUEST. — Dans la vallée supérieure de l'Uzul, à l'ouest de la frontière, une attaque ennemie a été repoussée.

Notre cavalerie a repoussé dans le défilé de Măgheruș (Magyaros), à l'ouest d'Oituz, six attaques de l'infanterie ennemie.

A la douane de Crasna, vallée de Buzău, nous avons repoussé de façon sanglante une attaque de l'ennemi qui a été obligé de se retirer.

A Brătice, la situation est calme.

A Sousa, ouest de Predeal, et à Predeal, l'ennemi a été repoussé et s'est retiré.

A Temes et à Giuvali, actions de patrouilles.

A Caineni, actions d'artillerie.

A l'ouest de Caineni, nous avons repoussé une attaque de nuit de l'ennemi.

Dans la vallée du Jiu et à Orsova, actions d'artillerie.

FRONT SUD. — Duel d'artillerie et coups de feu d'infanterie tout le long du Danube.

FRONT DE DOBROUDJA. — Situation calme.

La situation militaire se rétablit en faveur de nos alliés

BUGAREST, 13 octobre. — La cause essentielle de la retraite des Roumains de leurs positions de Transylvanie a été la supériorité numérique des Austro-Allemands. Actuellement, des renforts considérables ont été envoyés ; les troupes roumaines tiennent solidement les crêtes des Carpates et les défilés où elles résistent avec des avantages qui sont signalés par le communiqué d'aujourd'hui.

Le roi prend personnellement la conduite des opérations. La mission française du général Berthelot et des officiers de l'état-major français est attendue incessamment. Elant données la bravoure des troupes et les grandes réserves, nul doute que l'avantage ne soit de nouveau du côté roumain. Les tentatives de débarquement des Bulgares à Zimnecoa ont été facilement repoussées avec des pertes pour l'ennemi.

[N. D. L. R. — C'est la seconde partie de cette information — à savoir l'arrivée prochaine de la mission militaire française — que nous avons publiée hier en page 3, et que la censure nous a fait enlever. D'où la blanc que nos lecteurs ont remarqué...]

Le communiqué russe

PÉTROGRAD, 13 octobre. — Communiqué du grand état-major :

FRONT OCCIDENTAL

Pendant la nuit du 12 octobre, dans la région du village de Goldowitchi, sur la rive occidentale de la rivière Chara, l'ennemi ayant bombardé nos retranchements a pris l'offensive et a occupé une partie de nos tranchées, mais par une contre-attaque, il a été délogé et rejeté avec de grosses pertes.

Dans la région au sud-ouest de Bournovo, nos éclaireurs ont attaqué une arrière-garde ennemie qui fuyait ; nos éclaireurs se sont emparés ensuite de tranchées ennemis et s'y sont fortifiés.

Dans la région au sud-ouest du village de Swisthiky, sur la rivière Narajnowka, l'ennemi a tenté d'attaquer notre arrière-garde, mais il a été rejeté par notre feu.

Dans les Carpates boisées, dans la région de Selentine (sur la rivière Souchava), nos tirailleurs ont attaqué un avion ennemi. L'aéroplane a pris feu en tombant. Le pilote et l'observateur ont été faits prisonniers.

Un avion allemand atterrit en Suisse

BERNE, 13 octobre. — Près de Soleure, un avion allemand a atterri en plein champ par suite du manque d'essence :

L'appareil a été saisi et l'aviateur interné.

NOUVELLES ET DEPÊCHES

— La Nouvelle Gazette de Zurich apprend de Constantinople que les billets de banque turcs ont perdu, même en Turquie, beaucoup de leur valeur : un billet d'une livre turque, qui valait 23 francs, ne vaut plus que 16 ou 14 francs.

— Le docteur Hippolyte Irigoyen a pris possession de la présidence de la République argentine, acclamé par la foule avec un enthousiasme énorme.

Après un succès, le général Fayolle sauve les soldats de son ancienne division

LE GRAL FAYOLLE (X) S'ENTRETIEN AVEC LE COLONEL COMMANDANT SON ANCIENNE BRIGADE QU'IL VIENT DE PASSER EN REVUE.



UN COIN DE COMBLES



L'ENTRÉE DE COMBLES



NOS SOLDATS DANS UNE TRANCHEE CONQUISE



CADAVRE ALLEMAND ET MATERIEL ABANDONNÉ PAR L'ENNEMI

Parmi les vaillants régiments qui prirent part aux récentes actions de l'Artois, figuraient des unités de la 70^e division, que commandait le général Fayolle, devenu aujourd'hui chef d'armée. A l'issue d'une des dernières batailles, le général tint à passer en revue ces troupes qu'il avait menées au combat un an auparavant, en mai 1915, lors de la prise de Carenty et d'Ablain-Saint-

Nazaire. Après la revue, il adressa ses félicitations aux braves dont il venait de saluer les drapeaux et rendit chaleureusement hommage à leur magnifique ténacité. Plus légitime éloge ne pouvait être adressé à ceux qui, peu de jours auparavant, venaient d'ajouter à leur palmarès de gloire les brillantes opérations qui nous valurent de si importants succès au nord de la Somme.

L'entretien d'une Française avec le roi d'Espagne

Mme Gabrielle Réval publie ce matin, dans la *Revue des Deux-Mondes*, un article extrêmement documenté sur l'œuvre humanitaire de S. M. le roi d'Espagne, au sujet des prisonniers de guerre et des rapatriés.

Nous en extrayons ce passage, où Mme Gabrielle Réval raconte l'audience émouvante qu'elle obtint du roi au cours de son tout récent voyage en Espagne.

J'appris que je serais reçue toute seule... Seule! Je me voyais soudain en imagination entourée de femmes en robes noires, en voiles de deuil, en coiffes blanches, selon la mode de nos provinces de France; les unes étaient de petites bourgeois aux visages pleins de tendresse, les autres avaient les traits fatigués, les mains rudes et piquées par l'aiguille: il y en avait parmi elles qui étaient des aïeules, d'autres des enfants; toutes mêlaient leurs soupirs aux miens, et leurs regards étaient pleins de reconnaissance. O femmes de mon pays, Françaises que la guerre a fait souffrir autant que la Vierge aux Sept Douleurs, vous me chuchotiez des mots qui remplissaient mes yeux de larmes, en me chargeant de porter jusqu'au pied du trône l'expression de votre reconnaissance!

Le Roi me reçut dans un salon de moire blanche, qui rappelle les petits appartements de Versailles par le goût et la décoration. Sa Majesté me demanda gracieusement si j'étais satisfaite de mon voyage en Espagne; je lui répondis que j'étais bien heureuse de pouvoir étudier l'organisation de son œuvre, et le remercier de sa sollicitude pour nos soldats.

— Mais, madame, dit le Roi, avec une vivacité toute française, que penserait-on de moi si je ne faisais pas ce que je fais pour vos vaillants soldats?... J'aime la France, et je n'oublie pas l'accueil que Paris m'a fait autrefois... Quoi! vous songez à cet attentat? — fit Sa Majesté, répondant à une parole de regret — mais quel plus beau souvenir pour un soldat: avoir reçu le baptême du feu à la tête des cuirassiers français!

Est-il possible d'être plus simple, plus chevaleresque et plus charmant?

Le Roi a trente ans; on lui en donnerait à peine vingt-cinq. Il est grand, svelte, élégant, admirablement assoupli par tous ces sports qu'il a mis à la mode en Espagne. Son visage est d'une mobilité surprenante. Si ses traits rappellent ceux des princes de la maison d'Autriche, la vivacité du regard, l'expression de la physionomie, le charme du sourire tendre et moqueur sont des biens de chez nous.

Les yeux sont bruns; tout à coup, ils pétillent, et tout à coup ils s'embrument... Ces yeux de jeune homme ne sont pas contraints à la prudente réserve imposée aux paroles d'un roi; dans leur muet langage, ils livrent une âme généreuse et tendre, une âme avide d'héroïsme et pleine de fraîcheur, de franchise impétueuse et de confiance! Avec quel feu Sa Majesté m'a dit:

— J'aime la France...

Il ne m'est pas permis d'en répéter davantage. Faisant allusion aux prières qu'on lui adresse:

— J'ai admiré dans les lettres qu'on m'écrivit de France l'abnégation des familles frappées par la guerre. Pas une plainte. Tout pour la patrie! Quelle noblesse de sentiments! Quel bonheur pour moi quand je puis répondre à ces lettres par l'annonce d'une bonne nouvelle!

Je sais que, sur l'ordre du Roi, on télégraphie aux familles françaises les nouvelles heureuses. Mais si la réponse arrivée de Berlin est mauvaise, pour atténuer la douleur qu'elle va causer, c'est au curé de la paroisse ou au maire de la commune que le secrétaire particulier de Sa Majesté fait adresser la lettre:

— J'ai le regret de porter à votre connaissance que, d'après une lettre que je viens de recevoir de l'ambassadeur de Sa Majesté à Berlin, malgré les recherches minutieuses entreprises à l'ambassade d'Espagne et à la Croix-Rouge en vue d'obtenir des renseignements au sujet de..., on a pu seulement constater qu'il est mort en offrant généreusement sa vie pour la patrie.

— Je vous serais reconnaissant de vouloir bien transmettre, avec tous les égards possibles, cette triste nouvelle à..., et je vous prie en même temps, au nom du roi, de lui faire parvenir l'expression de ses sentiments de condoléance très sincère et de sympathie, etc.

N'est-ce pas comme un salut de l'épée que le roi-soldat adresse aux héros morts pour la défense de la patrie?

Sa Majesté n'ignore pas que je connais dans tous ses détails l'œuvre qu'elle a créée à Madrid pour les prisonniers et les rapatriés. Elle me dit son ardent désir de faire plus encore pour adoucir le sort de nos captifs et de pouvoir étendre aux Russes, aux Portugais, les mêmes recherches, qui exigeraient l'extension de son œuvre jusqu'en Mésopotamie et en Afrique. Et Sa Majesté veut bien me parler de l'« après guerre » et des problèmes nouveaux qui se poseront pour tous les peuples:

— Quelle sera la situation politique et économique de l'Europe en face du Nouveau Monde?... L'or, arraché par la guerre aux nations anciennes, déversé à flots sur de jeunes nations, n'amènera-t-il pas un déplacement de la fortune, dangereux pour l'avenir économique de l'Europe?... L'afflux de l'or en Amérique ne provoquera-t-il pas une émigration qui affaiblira les pays anciens?... Par quelle politique l'Europe pourra-t-elle se défendre contre ces dangers d'un autre ordre et rétablir l'équilibre économique que la guerre aura rompu?... Autant de questions qui vont dominer l'avenir, dicter des alliances nouvelles; questions qui touchent l'Espagne aussi bien que la France et les autres nations.

J'écoute, et, à travers ces paroles si graves, j'entrevois le duel formidable qui mettra aux prises les Continents.

Mon audience est terminée. Ai-je su dire au Roi tout ce qu'un cœur de mère voudrait lui exprimer avant de le quitter?...

LÉGION D'HONNEUR

Sont élevés à la dignité de grand officier:

Guillaumat, général de division commandant un corps d'armée:

« Commandant de corps d'armée de grande valeur, qui s'est distingué par la précision méthodique de ses préparations et par la vigueur de ses attaques. Vient d'obtenir de son corps d'armée, dans un secteur difficile, un effort remarquable et soutenu, qui a été couronné par d'importants succès. » (Croix de guerre.)

Nicolas, général de division du cadre de réserve, commandant une division d'infanterie:

« A rendu comme commandant de division les services les plus distingués; par son expérience, son énergie et son activité, a fait de sa division une unité solide et instruite qui a rendu les meilleurs services partout où elle a été engagée. » (Croix de guerre.)

Les Allemands veulent émettre des assignats en Pologne

GENÈVE, 13 octobre. — Le journal *Dziennik Narodowy*, de Pietrkow, communique de source autorisée que le gouvernement allemand aurait proposé aux sphères financières de Varsovie de fonder dans cette ville une banque qui ferait l'émission de roubles polonais en papier. Cette valeur monétaire polonaise n'aurait cours que sur les territoires d'occupation allemande dans le royaume de Pologne et ne devrait s'élever que jusqu'à la somme totale de 500 millions. Ces projets ont rencontré une vive opposition dans la presse et un refus catégorique des institutions financières et sociales. Une des plus graves objections est l'intérêt trop évident que trouveraient dans cette combinaison financière les autorités allemandes en retirant du royaume de Pologne tous les roubles russes qui leur serviraient à effectuer des paiements aux marchés neutres ainsi que les marks, la somme de cinq cents millions prévue dépassant largement les besoins du royaume de Pologne. Il en résulterait l'élimination complète de la monnaie russe et allemande.

VISITEZ LES GRANDS MAGASINS DUFAYEL,
PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ.

SOUSCRIVEZ AU DEUXIÈME EMPRUNT DE LA DEFENSE NATIONALE

Ses avantages

Il ne suffit pas que les patriotes souscrivent à l'Emprunt. Il faut qu'ils sollicitent les souscriptions de leurs amis. Il faut qu'ils entraînent tous ceux qui peuvent disposer, ne serait-ce que d'une obole modeste, à s'inscrire sur le livre d'or où figurent les noms de tous les Français résolus à conquérir une paix glorieuse et durable.

Qu'ils fassent tout simplement appel à l'intérêt bien entendu de chacun.

Le 5 0/0 national, émis à 87 fr. 50 libéré, rapporte net 5 fr. 70 0/0. Ce rendement exceptionnel permet de doubler son capital en moins de quatorze années, rien que par le jeu des intérêts composés. Une personne ayant placé 5.000 francs, 10.000 francs, 25.000 francs, 50.000 francs, 100.000 francs en rentes 5 0/0, verrait son capital doublé en moins de quatorze ans en se bornant à employer tous les ans, en mêmes rentes, les revenus qu'elle percevrait sur celles qu'elle aurait souscrites. Un père de famille peut ainsi, en peu de temps, constituer une dot à ses jeunes enfants pour leur majorité ou se constituer à lui-même pour sa vieillesse des ressources doubles ou triples de celles dont il dispose.

N'est-ce pas là la meilleure et la plus sûre des capitalisations?

La main-d'œuvre des usines de guerre

Le sous-secrétaire d'Etat aux Munitions a répondu hier aux interpellations sur l'utilisation des effectifs qui visaient particulièrement les usines de guerre. Il l'a fait avec une loyauté et une clarté parfaites qui lui ont valu, à maintes reprises, les vifs applaudissements de la plus grande partie de l'assemblée.

M. Mourier, député du Gard, avait notamment protesté contre le maintien dans les usines de spécialistes appartenant aux classes 1916 et 1917 et de non-spécialistes de l'active et de la réserve qui, selon lui, pourraient être aisément remplacés par des hommes plus âgés et par des femmes: *M. Albert Thomas* fut très net dans ses explications:

— Au moment où nous avons voulu donner une impulsion plus grande à nos fabrications, nous avons mobilisé dans les usines tous les ouvriers que nous trouvions disponibles. Nous avions ainsi, en février 1916, 3.800 jeunes gens des classes 1916 et 1917 dans les usines de guerre. Aujourd'hui, ce chiffre est descendu à 2.000.

— C'est leur présence, dit le sous-secrétaire d'Etat, plus que leur nombre, qui continue d'émoi l'opinion!

Pourquoi en reste-t-il encore? Parce que leur remplacement se heurte à des difficultés quotidiennes et qu'il importe de ne pas diminuer la production.

— Si vous voulez aller jusqu'au bout de l'effort de matériel qui est nécessaire, dit en passant *M. Albert Thomas*, c'est par dizaines de milliers encore qu'il faudra renvoyer dans les usines et des spécialistes, et des professionnels et des manœuvres...

Le sous-secrétaire d'Etat prit toutefois l'engagement de procéder d'ici trois mois au remplacement des jeunes gens des classes 16 et 17 qui sont encore dans les usines. Pour les autres, il refusa toute promesse, affirmant son devoir de maintenir l'état et le développement de nos productions.

A propos de l'emploi de la main-d'œuvre féminine, *M. Albert Thomas* indiqua que, malgré l'accroissement du personnel, sa proportion était passée de 14 0/0 en janvier 1916, à 22,7 0/0 en septembre. L'effort sera continué; un nouvel appel sera fait, par affiches, aux femmes pouvant travailler dans les usines de guerre. La difficulté réside dans l'impossibilité fréquente de les employer à proximité de leur domicile, et la nécessité de leur demander de « se déraciner ».

Le général *Roques*, ministre de la Guerre, répondra vendredi prochain à l'ensemble des interpellations.

Avant *M. Albert Thomas*, dont le succès fut très vif sur un grand nombre de bancs, plusieurs orateurs étaient intervenus. *M. Mourier*, dont nous parlons plus haut, avait indiqué que le nombre des fonctionnaires maintenus en affectation spéciale s'élève à 244.000, y compris 170.000 chevallots; celui des hommes mis en sursis d'appel par ordre du ministre de la Guerre et rendus à la vie civile à 99.560, au mois de mars dernier, dont 7.540 de l'armée active. Comme il demandait l'envoi au front des jeunes gardiens de la paix parisiens, *M. Malvy*, ministre de l'Intérieur, fit observer que — sur 10.000 — 720 avaient été mobilisés, en même temps que 1.135 inspecteurs de la sûreté et fonctionnaires, 491 gardes républicains et 725 pompiers.

La question des étrangers alliés vivant à Paris et en France et insoumis aux lois militaires de leur pays fut également soulevée par *M. Poirier de Narçay*. *M. Henri Galli* indiqua qu'elle allait être portée devant la commission de l'armée.

Au début de la séance, *M. Jules Roche* avait déclaré retirer, à la suite d'un entretien avec le ministre des Finances, son interpellation sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour assurer la protection des rentes françaises et des autres fonds d'Etat dont les légitimes propriétaires sont dépossédés par des faits de guerre. *M. Ribot* doit, en effet, fournir des explications à ce sujet lors de la discussion de l'article 10 du projet sur les dommages de guerre.

Répondant, d'autre part, à une question de *M. Dalbiez* sur la crise des transports des vins, *M. Joseph Thierry*, sous-secrétaire d'Etat à l'Intendance, avait indiqué que le bureau des chemins de fer du ministère de la Guerre étudiait le moyen de donner une priorité au transport du vin destiné aux centres commerciaux.

Séance mardi.

Léopold Blond

LES CONTES D'EXCELSIOR

Le Trou du Diable

Tout le monde sait, à Loquémo, que la villa Michelle, la dernière de la plage de Kéroual, près du Trou du Diable, fut occupée pendant plusieurs mois par un homme qu'on rencontrait seulement à la nuit tombante, et toujours portant d'un sac de voyage, sans lequel on ne le vit jamais.

Je courais à cette époque sur mes treize ans, et j'habitais avec ma mère, qui s'était réfugiée en Bretagne à cause de la guerre, chez la veuve Quinquis. Là, j'avais pour ami Yves Madec, aujourd'hui à l'école des mousses, à Brest, avec qui je faisais chaque soir de fameuses parties de toupie sur la route du sémaphore. C'était l'heure où, inévitablement, on voyait l'homme à la valise apparaître en frôlant les murs, un chapeau de feutre vert orné d'une plume, rabattu sur les yeux à lunettes d'or.

— Je donnerais beaucoup, fit enfin Madec, pour savoir ce qu'il peut trimballer dans son sac.

— Soit, répondis-je, car la valise commençait à m'intriguer furieusement moi aussi, suivons-le, en prenant bien garde qu'il ne s'en aperçoive pas.

Eh bien ! il devait nous donner du fil à retordre... Jamais vous n'auriez soupçonné la vitesse dont était capable un pareil corps : un ventre en pelote monté sur deux petites pattes tordues... On eût dit qu'il avançait par bonds ; il semblait sauter à pieds joints par-dessus les muretins et les fossés. De temps en temps, il se retournait, comme pour examiner s'il n'était pas épié. En un quart d'heure, il arriva à la grève de Pennras, et nous comprîmes qu'on affait, enfin, pouvoir souffler.

La mer était basse, le sable mouillé luisait comme un parquet sur lequel se serait reflétée la lune. De grands rochers noirs, pareils à des géants de pierre, se dressaient là et là, projetant leurs ombres immenses. En nous dissimulant derrière eux, nous arrivâmes tout près du bonhomme. Dans une grotte, où il était entré, il s'était mis à fouiller le sable avec une pelle et à remplir sa valise de quelque chose que nous ne distinguions pas et qui le fit flétrir sous son poids, quand il se releva pour s'en aller.

Qu'était-ce donc ? Nous étions de plus en plus intrigués, Yves et moi, qui avions l'imagination hantée par des histoires de trésors. En sorte que nous revîmes sur les talons de l'homme à la valise, jusqu'à la villa Michelle, dont il referma soigneusement la porte.

— Faudra sauter le mur, déclarai-je.

— Faudra !... approuva Madec. Et qu'il n'y aura point de péché à ça, parce que c'est sûrement pas la maison d'un chrétien...

Un rayon de lumière filtrait par un contrevent, et nous nous approchâmes. Alors, un spectacle inoubliable s'offrit à nous : toute la pièce était pleine de pièces d'or, que le bonhomme mettait dans des petits sacs. Pensez si on était surpris de voir tant d'or, à un moment où, si vous vous rappelez, il n'y avait partout que du sale papier-monnaie !

Enfin, il chargea une vingtaine de sacs sur une brouette, qu'il poussa jusqu'au bout de la falaise, d'où l'on dominait la mer de très haut. Là, il s'arrêta, et pif, paf ! il jeta les sacs à l'eau, les uns après les autres.

— Je crois bien que c'est le Diable, qui a ramassé tout l'or, pour qu'on n'en voie plus, fit Madec, et qui emplit son trou avec...

Moi, je pensais plutôt que le bonhomme était fou. Autrement, pourquoi jeter son or à la mer ? Le Diable n'aurait sûrement pas été si bête. Ça m'ennuyait seulement de ne pouvoir pas attraper un sac ou deux.

Sa brouette vidée, l'homme retourna l'empirer à nouveau d'autres sacs, qui, tous, suivirent le même chemin. Dix, quinze fois, il recommença. Yves et moi, on n'osait pas seulement ouvrir la bouche, tellement ça nous saisissait de voir ça. Et puis, la lune fut cachée par un nuage, et l'on n'entendit plus que le bruit métallique des sacs. Quand la lumière repartit, on aperçut l'homme, redressé de toute sa taille sur le bord de la falaise. Il ricanait parce que son travail était fini. Un moment, il tendit son poing au pays, dont il avait pris l'or, censément comme s'il le maudissait. Mais, à cet instant, il recula d'un pas, il perdit l'équilibre, et, vlan !... il roula dans le vide en poussant un cri affreux.

Plus morts que vifs, nous regagnâmes alors la maison, où l'on nous tira les oreilles pour nous apprendre à rentrer si tard.

Le lendemain, Madec et moi, nous allâmes conter tout ça au brigadier de gendarmerie qui nous fit promettre de ne rien dire à personne.

Ah ! bien ouiche... l'affaire était déjà ébruitée, et l'on ne parlait plus que de monceaux d'or engloutis dans le Trou du Diable, ce qui mettait tous les cerveaux à l'envers. D'autant plus qu'on voyait bien qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire, parce que, pendant une bonne semaine, des aéroplanes vinrent tournoyer au-dessus de la baie. Et alors, les malins expliquèrent qu'ils cherchaient le trésor que, de très haut, les pilotes pouvaient voir au fond de l'eau.

Le dimanche suivant, le curé nous dit qu'il fallait verser notre or pour la Défense nationale. Parce que c'était comme jeter son argent dans le Trou du Diable ou, si vous aimez mieux, le donner aux Prussiens, que de le garder dans ses bas de laine. Et, en effet, ajoutait-il, si chacun conservait son or, au lieu de le donner à la France, il n'y aurait pas moyen d'avoir de canons, les Prussiens viendraient qui prendraient tout, et alors à quoi bon notre or ?

Le brave curé ne savait pas tout. Tandis que nous connaissions, comme le gendarme, que les avions chassaient les sous-marins qui abondaient entre le cap Fréhel et Bréhat, à preuve que c'était à eux que l'homme à la valise — un Boche, naturellement — avait passé son or, récolté par des complices.

N'empêche que je fus si convaincu, tout de même, que je détachai de ma chaîne de montre une pièce jaune de 5 francs qui y pendait comme breloque. Et j'allai la porter à la banque, où l'on me délivra un certificat dont je suis rudement fier, et que je conserve dans un cadre orné par moi-même de coquillages ramassés sur la grève.

André Savignon.

Le prix des places en métro

La Compagnie demande une augmentation de 5 centimes en première classe.

Le bruit a couru d'une prochaine augmentation du prix des places du Métropolitain.

En raison de l'émotion causée par cette nouvelle, la Compagnie du Métropolitain vient de communiquer à son personnel un avis indiquant qu'elle a l'intention de présenter, en compensation d'un relèvement de salaire de 1 franc par jour, une proposition de « prélèvement de 5 centimes de plus sur les billets de première classe et exclusivement sur cette catégorie ».

La situation est ainsi précisée. A l'Hôtel de Ville, aucune demande n'a encore été transmise, mais le Conseil municipal, qui se réunit habituellement au commencement de novembre, sera sans doute appelé à émettre son avis.

LES TAILLEURS D'HIVER

Presque tous les modèles nouveaux ont des jupes longues. Tous également ont des effets de ceinture et l'on ne trouverait pas dans toutes les collections une seule veste ajustée ou même demi-cintrée comme on en portait jusqu'à l'année dernière. Tantôt la ceinture est une bande souple, large de deux doigts, nouée à la diable sur le devant, tantôt cette même ceinture n'existe que sur les côtés, alors que le devant et le dos forment panneaux droits. Toutes les basques sont extrêmement amples, alors que les jupes sont beaucoup moins. Ce qui, du reste, fait paraître les jupes plus étroites, c'est leur coupe droite qui les empêche de s'étaler.

Le modèle croqué ici est en souple bure canelle, la jupe est froncée sur les côtés, avec deux plis ronds devant et derrière. La veste a un empiècement rond et un col droit en castor naturel. Une haute bande de cette fourrure borde le bas de la jaquette et une bande plus étroite les poches et le bas des manches. A noter les manches qui sont un compromis entre la manche étroite et la manche large : *Tailleur de bure canelle* la plus grande fantaisie résidant actuellement dans la ligne des manches qui sont plus souvent « travaillées » que simples et classiques.

Jeanne Farmant.



Le Phare de France

Maison de rééducation pour les aveugles de la guerre

On ne dira jamais assez quels trésors de générosité et de dévouement les Américains ont dépensés et dépensent encore chaque jour pour nos victimes de la guerre.

Miss Winifred Holt, en ouvrant à Paris, rue Daru, une maison de rééducation pour les soldats aveugles, vient d'ajouter son nom à la liste — déjà fort longue — de ces grandes amies de la France.

Miss Holt, d'ailleurs, n'en est pas à son coup d'essai. Fondatrice des « Phares » en Amérique et secrétaire honoraire de la *New-York Association for the Blind*, elle a derrière elle un passé magnifique de dévouement à l'œuvre des aveugles. Nul ne sait mieux qu'elle, je ne dis pas les aimer, mais les comprendre, les réconforter, les soutenir, les faire vivre vraiment.

C'est cette longue expérience et ces rares qualités qu'elle a voulu mettre au service de nos pauvres soldats privés de lumière.

Sa méthode est une méthode de volonté, d'énergie et d'action. Les aveugles ne doivent pas rester perpétuellement des résignés et des oisifs ; ils méritent mieux que de stériles apitoiements. Il faut les aider à agir et à acquérir, en agissant, l'indépendance de vie à laquelle ils peuvent prétendre. Leur activité ne doit pas se borner à fabriquer des brosses, rempailler des chaises ou accorder des pianos. Grâce à une éducation soigneusement appropriée à leurs aptitudes et à leurs goûts, ils doivent et peuvent vivre à peu près *comme s'ils voyaient*.

Les pensionnaires du *Phare de France* — c'est le nom pittoresque que miss Holt a donné à sa maison — s'exercent tout d'abord à lire et à imprimer, et ainsi ils arrivent très rapidement à tromper l'ennui, qui est la grande, l'horrible souffrance des aveugles.

Ensuite ils apprennent un métier, et non pas un métier catalogué d'aveugles, mais un métier qui s'accorde le plus possible avec leurs dispositions naturelles ou leurs habitudes d'esprit. Les uns étudient l'anatomie pour devenir masseurs ; d'autres s'appliquent à fabriquer des tapis, à tricoter des chapeaux ou à tourner des vases d'argile. Et j'affirme que les produits qui sortent de ces petits ateliers feraient honneur même à des ouvriers clairvoyants.

Les aveugles ont aussi leurs distractions. Ils disposent de toutes sortes de jeux, ingénieusement adaptés à leur usage : cartes avec figures en relief, damiers pourvus de cases creuses, dominos dentés, etc... Voilà pour les paisibles. Les sportifs patinent, jouent au *pushball*, font de l'escrime. Et enfin les mélomanes peuvent s'offrir toutes les joies de la musique — ou du gramophone.

Je ne parle pas de tous les raffinements imaginés par la « gardienne » du *Phare* pour éviter les accidents et faciliter les allées et venues de ses chers infirmes : les bandes de tapis qui conduisent en ligne droite d'une porte à l'autre ; les balustrades de bois clouées au parquet qui signalent la proximité des murs ; dans le jardin les pailllasses enroulées autour des troncs d'arbre pour amortir les chocs. Aucun détail de sécurité ou de bien-être n'a été omis.

Aussi il faut voir et interroger les pensionnaires du *Phare de France*. Ils n'ont pas cet air accablé, souffrant et comme éraflé qu'ont la plupart des aveugles : ils sont actifs et gais. Ils ne se plaignent pas et ils n'aiment pas qu'on les plaigne. Ils grimpent les escaliers, enfilent les couloirs,ouvrent les portes, descendent les perrons, font les cent pas dans le jardin, exactement comme s'ils avaient leurs deux yeux ; et ils réussissent, à force de naturel et d'aisance, à faire oublier qu'ils sont infirmes. Quel plus beau résultat que celui-là ?

Je ne dis pas qu'il n'y ait des jours de découragement, des heures inquiètes et moroses — miss Holt me l'a confié tout bas — mais ces crises passent vite : elles se dissolvent dans cette atmosphère de bonne humeur, de confiance et de sécurité qui remplit toute la maison.

L'œuvre de miss Holt mérite vraiment l'hommage de notre reconnaissance et de notre respect.

(Se reporter aux photos de la page 6.)

“EXCELSIOR” RETRIBUE

les photographies intéressantes

qui lui sont envoyées par ses correspondants et lecteurs sur

La vie sociale | Les événements locaux
La vie artistique | La vie économique
Les procès importants | Les sports
Les accidents graves | Tous faits pittoresques

LA GUERRE SCIENTIFIQUE

Le traitement des brûlures de guerre autrefois et aujourd'hui



Homme brûlé à la face par l'explosion d'un 155 et traité par l'ambrine : 1. Avant le traitement; 2. Après.

Les brûlures de guerre ne sont pas une triste innovation du gigantesque conflit actuel. Elles ont malheureusement existé de tout temps. L'emploi de corps enflammés ou bouillants était courant dans les opérations de siège. Du haut des remparts, par des orifices spécialement aménagés, les défenseurs faisaient pleuvoir sur les assaillants de la poix en fusion, de l'huile bouillante, du plomb fondu qui les couvraient d'atroces brûlures. Les torches, les brandons incandescents qu'on lâchait sur les travaux d'approche des adversaires, tels que les tours de bois, causaient aussi de graves brûlures à ceux qu'ils atteignaient. Nos ancêtres avaient composé, pour adoucir la douleur de ces plaies et les cicatriser, des remèdes nombreux : les uns empiriques, les autres constitués suivant une science plus remarquable. Le célèbre Ambroise Paré, premier chirurgien du Roi, a consacré plusieurs chapitres d'un de ses gros in-folio au traitement des brûlures. Nous allons en citer quelques passages, caractéristiques de l'état de la science médicale à cette époque. Dans un paragraphe, il établit la distinction entre le traitement par le froid et celui par le chaud. Laissons-le s'exprimer dans son savoureux langage : « Les remèdes, écrit-il, qui ôtent l'ardeur, douleur et inflammation sont de deux sortes. Les uns le font par leur vertu réfrigérante, par laquelle ils éteignent et amortissent la chaleur étrange et repoussent le sang et les autres humeurs qui afflueront à la partie, à cause de la douleur et inflammation. Les autres sont de nature du tout contraire, à savoir chauds et attractifs, qui relâchent le cuir et ouvrent les pores, résolvent et consomment l'humidité séreuse qui cause les vessies : et par ce moyen apaisent la douleur et inflammation. » Il cite comme remèdes « réfrigératifs » « l'eau froide, eau de plantain ou jusquiaume », et comme remèdes chauds « la fange de chemin délayée en fort vinaigre, l'encre qu'on écrit, mêlée en oxydant avec un peu de camphre, lesquels sont renouvelés souvent au commencement tant qu'à l'empyreum et la douleur soient apaisés. Davantage ne faut oublier d'appliquer lesdits remèdes un peu chauds, parce que, s'ils étaient froids actuellement, ils inciteraient douleur, et par conséquent fluxion, joint aussi que leur vertu ne pourrait pénétrer si facilement, et seraient réduits de puissance en effet, et étant ainsi appliqués apaisent la douleur, prohibent l'inflammation et les vessies. » Suivent d'autres remèdes dont nous ne retiendrons ici que deux, les plus intéressants :

« Prenez huile de noix, feuilles de sureau ou d'hibiscus, cuites en ladite huile, et soient pilées, y ajoutant un peu de sel. Il faut renouveler ce remède trois ou quatre fois le jour, et la nuit, s'il y a grande douleur. »

Plus loin :

« Prenez colle de menuisiers fondues en eau chaude, en double vaisseau, et en appliquez avec une plume sur la partie brûlée. »

Le tort de ces formules était évidemment de méconnaître l'antisepsie, mais il faut avouer que jusqu'à la découverte récente d'une méthode qui apparaît très remarquable et dont nous allons parler tout à l'heure, on n'avait guère trouvé mieux. Lorsque les brûlures n'atteignaient pas des organes essentiels ou qu'elles n'étaient pas trop étendues, on arrivait à éviter les complications et à obtenir une cicatrisation définitive, mais les traces restaient profondes et indélébiles. Si l'accident avait eu lieu au visage, le patient était irrémédiablement défiguré.

Or, cette guerre, qui est, si l'on peut dire, le

résumé et l'exaspération de tous les moyens destructifs inventés au cours des siècles, n'a pas manqué, malheureusement, de multiplier pour nous « poils » les occasions d'être brûlés : flammes et explosions d'obus, bombes, obus et pastilles incendiaires, jets de liquides enflammés envoyés par les flammeWerfer.

La gravité de ces brûlures est fonction de leur profondeur, de leur étendue, ainsi que de la région du corps qu'elles ont atteinte. Pour la profondeur on a pu établir une division de six degrés qui va de la brûlure la plus légère, dont le coup de soleil est le type, jusqu'à la carbonisation des chairs. A partir du second degré, l'étendue de la surface brûlée acquiert une importance capitale. Si les téguments sont lésés sur une grande surface, des troubles généraux d'une extrême gravité se manifestent, pouvant entraîner la mort.

La brûlure doit être traitée comme une plaie qu'il faut aseptiser avant d'y appliquer un pansement et dont il est nécessaire de surveiller la cicatrisation. Le pansement doit viser plusieurs objectifs. Il doit avoir pour but de calmer la douleur, de réaliser une antisepsie rigoureuse, enfin d'aider à la formation d'un nouvel épiderme.

C'est à réaliser cette œuvre que s'était attaché depuis plusieurs années le docteur Barthe de Sandford. Dès ses premières recherches il obtint des guérisons que l'on peut qualifier de miraculeuses. Pendant de longues années, pour propager sa bienfaisante découverte, le docteur Barthe de Sandford eut à lutter contre le scepticisme. Lorsque la guerre éclata, il offrit généreusement ses services, et il réussit à les faire accepter. On mit à sa disposition des locaux qui renferment aujourd'hui quatre-vingt-dix lits et qui ont été pourvus, grâce à l'initiative de M. J. Godart, de tout le matériel indispensable. Ce service fonctionne à l'hôpital Saint-Nicolas, qui s'élève à Issy-les-Moulineaux, presque aux portes de Paris. C'est là qu'il faut aller admirer sur le vif les surprenants résultats du traitement. Lorsqu'on a traversé la grande cour où des soldats convalescents de leurs brûlures aspirent les tièdes et doux effluves du soleil d'automne, on pénètre à droite sous une voûte. Le mot *ambrine*, qui s'inscrit en lettres noires sur un simple écrin de bois peint, attire tout d'abord l'attention. Nous saurons dans un instant qu'il représente l'essence même de cette découverte dont l'histoire vaut la peine d'être contée.

Le docteur Barthe de Sandford appartenait au corps des médecins de la marine qui a fourni tant de savants aussi distingués que modestes. Des rhumatismes aigus le forcèrent d'abandonner en pleine jeunesse son service. Afin de trouver un soulagement à ses souffrances, il alla prendre des bains de boue à Dax. Là, l'idée lui vint que le traitement pourrait être appliqué au loin à l'aide de boues artificielles. Dans ce but il fit un mélange de paraffines et de résines, qui, fondu, est maintenu à une certaine température autour de la partie malade. Il baptise ce nouveau produit du nom d'*ambrine*. Appliquée sur quelques rhumatisants, il donne des résultats encourageants. Sur ces entrefaites, le docteur Barthe part au Yunnan, en qualité de médecin de la mission des chemins de fer. Il a soin d'emporter avec lui une provision d'*ambrine*.

Une révolte éclate. Des villages sont incendiés. On amène au docteur de nombreux Chinois affreusement brûlés. A court de pansements, soudain le souvenir lui traverse l'esprit qu'Ambroise Paré guérissait les brûlures en les badigeonnant d'*huile chaude*. Il se demande si l'*ambrine* ne pré-

sentera pas des vertus curatives analogues. Il en fait fondre un morceau et en recouvre les brûlures d'un patient. L'insupportable douleur se calme immédiatement et au bout de quelques jours la plaie est en bonne voie, non seulement de cicatrisation, mais même de réparation.

Le côté remarquable de cette découverte c'est qu'au contraire des traitements antiseptiques qui tuent les éléments vivants des tissus, elle réveille chez les cellules l'activité qui semblait abolie. Sous l'influence de l'*ambrine* des éléments de réparation naissent, se multiplient, s'agrégent en îlots qui finissent par se souder pour recouvrir toute l'étendue de la plaie. C'est la peau naturelle qui se reforme et non des tissus de cicatrisation. Pour le docteur Barthe de Sandford, son produit ne ferait qu'aider le travail de réfection de la nature, en lui permettant d'agir à l'abri de tout effet contraire.

Le mécanisme interne de la méthode apparaît encore assez difficile à expliquer, mais seuls ses résultats importent vraiment pour l'instant et on a plaisir à reconnaître qu'ils sont merveilleux.

Entre autres exemples, voici que l'on apporte sur une civière un soldat horriblement défiguré par une brûlure au troisième degré. A peine est-il sur son lit qu'on s'empresse de lui enlever son pansement. Aussitôt on étend sur la plaie, avec un pinceau, une couche de la matière paraffinée ; dans les parties profondes, on en projette avec un pulvérisateur. Le visage du malheureux est bientôt recouvert d'un masque blafard qui lui donne l'aspect d'une figure de cire. Les douleurs s'apaisent, puis disparaissent. Quelques jours après, lorsqu'on renouvelle le pansement, on peut contempler avec satisfaction l'œuvre réparatrice en pleine activité. Quand on enlève le dernier pansement il faudra se pencher bien attentivement sur le visage pour y découvrir dans les chairs neuves, pleines de santé, d'imperceptibles traces de l'horrible brûlure. Les traits apparaîtront aussi nets que ceux d'une statue dont on retire le voile au jour de l'inauguration.

Là, c'est un soldat nègre qui a été brûlé à la joue et au bras. Des chairs rouges apparaissent au milieu du noir de la peau. Au bras il existe même de l'eschare. La plaie est badigeonnée à l'aide d'un pinceau avec de l'*ambrine* fondu ; on recouvre cette mince couche protectrice d'un matelas fin d'ouate sur lequel on applique encore de l'*ambrine*. Maintenant il est impossible de distinguer sur le visage du nègre quoi que ce soit. Il est de nouveau plus beau noir. Sur le bras, la peau a repoussé. Elle est aussi pigmentée de noir, sauf quelques places qui sont blanches.

L'*ambrine*, qui a fait cesser la douleur, s'est montrée en outre un régénérateur extraordinaire des tissus, même chez les nègres.

Un évêque anglican perd son troisième fils tombé au champ d'honneur

LONDRES, 13 octobre. — Selon la *Westminster Gazette*, l'évêque anglican de Buckingham vient d'apprendre la mort au champ d'honneur de son fils, le lieutenant E.-A. Shaw. Il a déjà perdu deux fils à la guerre.

Son quatrième et dernier fils est cadet dans la marine.

La violation du territoire suisse

L'Allemagne dit qu'il s'agissait d'élèves inexpérimentés...

BERNE, 13 octobre. — Au sujet de la violation de la neutralité du territoire suisse, le 6 octobre, dans la région de Riehen-Muttenz, le haut commandement allemand fait savoir que des élèves aviateurs, au cours d'un exercice sur le Haut-Rhin, perdus par erreur, ont survolé la Suisse. Le haut commandement allemand en exprime ses regrets et déclare que les aviateurs fautifs seront rendus responsables.

L'incident est considéré comme réglé par l'état-major de l'armée.

Des émeutes éclatent en Amérique autour des puits de la Standard Oil

NEW-YORK, 13 octobre. — Une grève d'une gravité extrême vient de se produire parmi le personnel de la Standard Oil Co., à Bayonne (New-Jersey).

L'agitation prit rapidement des proportions d'une émeute, qui nécessita l'intervention de la force armée.

Mercredi et hier jeudi, de véritables batailles rangées eurent lieu entre les grévistes et la police, au cours desquelles tombèrent de part et d'autre de nombreux blessés. On assure même que trois personnes ont été tuées.

Les émeutiers ont brûlé les hangars placés au-dessus des raffineries ; ils ont pillé les entrepôts et ont tenté, mais sans y parvenir, de propager l'incendie jusqu'aux abords immédiats des puits qu'ils espéraient atteindre. Fort heureusement, des mesures de protection énergiques avaient été prises pour éviter un désastre. (Information.)

TRIBUNAUX

Détournement d'objets

placés sous séquestre

M. Thomas Bloch, originaire de la Pologne autrichienne, avait fondé, à Anvers, une société pour le commerce des diamants et des pierres fines. En 1912, il était venu habiter Paris, et il avait loué, à la banque l'Union Parisienne, un coffre-fort où il déposait des bijoux et des pierres précieuses.

Lorsque survint la mobilisation, M. Bloch et ses enfants furent internés au camp de concentration de La Roche-sur-Yon. Mais son fils aîné ayant contracté dans la légion étrangère un engagement comme médecin auxiliaire, M. Bloch put revenir à Paris.

Cependant, le négociant en piergeries se rendit, en décembre 1914, à Bucarest, auprès d'un de ses frères. Survint une ordonnance de mise sous séquestre des biens de M. Bloch.

De retour en mars 1915, M. Thomas Bloch, passant à la banque, prenait possession de bijoux et de piergeries représentant une valeur de 250.000 francs, dont 188.878 appartenaient à un Allemand qui les lui avait confisés. Quelques jours plus tard, M. Bloch regagnait la Roumanie. Dès qu'il eut connaissance des poursuites intentées contre lui, il revint en France et offrit de rendre, sinon la totalité des objets, du moins leur valeur.

A sa demande, le Parquet lui accorda un délai de six mois. Mais le temps s'écoula, et le négociant ne tint nullement ses engagements ; il avait même jugé plus prudent de retourner Bucarest.

Hier, la huitième chambre correctionnelle l'a condamné, par défaut, à trois ans de prison et 500 francs d'amende.

Pour jouer au " neutre "

Venant de New-York, arrivait à Paris, au printemps dernier, un certain William-Charles Silbermann, qui se prétendait Américain. Il fit en ce sens sa déclaration d'étranger. Silbermann venait, dit-il, pour représenter une marque américaine de pianos ; en réalité, il cherchait à écouler les produits de la maison allemande Cottwig, Schaefer et Cie, de New-York. Des papiers fictifs lui avaient été fournis pour lui permettre d'attribuer la firme américaine à la maison allemande.

Le stratagème fut dénoncé devant un notaire américain par un employé de la maison Gottwig et Cie, d'où les poursuites contre Silbermann sous l'inculpation de commerce avec l'ennemi. Il a été condamné, hier, par le tribunal correctionnel, à six mois d'emprisonnement et 500 francs d'amende.

Les " naufragés " de Soissons

Lors de l'invasion, M. Ruelle, propriétaire à Soissons, était venu se réfugier à Paris après avoir pris le soin de cacher dans sa cave une caisse renfermant son argenterie et ses valeurs. Ayant appris que sa maison n'avait souffert ni du bombardement ni de l'occupation par l'ennemi, M. Ruelle chargeait un de ses proches de se rendre à Soissons, en avril dernier, afin qu'il lui ramenât la précieuse caisse. Mais, ô stupur ! celle-ci avait été ouverte et les titres volés. Opposition fut immédiatement faite sur ces valeurs, et, le 30 août, dans une succursale de la Société Générale, à Paris, on arrêtait une dame Sabot, concierge rue de Vaugirard, qui, sous le nom de Girard, tentait de toucher cinq coupons de commerciales 1905 appartenant à M. Ruelle. Une perquisition opérée chez la concierge fut découvrir les autres titres.

Hier, devant le tribunal correctionnel, où elle était poursuivie, Mme Sabot prétendit avoir trouvé les valeurs dans un fossé des fortifications. Elle a été condamnée à deux ans de prison.

Odyssée de trois tapisseries anciennes

En octobre 1901, Mme Dufour-Jacques confiait à M. Soulard, pour les vendre, trois superbes tapisseries anciennes d'une valeur d'une dizaine de mille francs.

Un certain Piotrowowski prétendit avoir acheté. Les tapisseries lui furent remises, et il se les appropria.

Sur la plainte de M. Soulard, l'intermédiaire fut arrêté et condamné à trois ans de prison et 2.000 francs d'amende. Peu après, deux des tapisseries furent retrouvées au Mont de Piété et restituées à M. Soulard.

Ce fut au tour de Mme Dufour-Jacques à devenir plaignante. Le 21 juillet, Soulard était condamné par défaut à treize mois d'emprisonnement. Sur opposition, l'affaire revenait, hier, devant la neuvième chambre correctionnelle, où Soulard s'est vu infliger, pour abus de confiance, huit mois de prison, 100 francs d'amende et 1.000 francs de dommages-intérêts. Il a été, en outre, condamné à la restitution des tapisseries.

LES POURSUITES
en matière de paiement des loyers

MM. Levasseur et Aubriot viennent de déposer, avec demande de discussion immédiate, les deux propositions de résolution suivantes :

1^o La Chambre invite le gouvernement à assurer par les moyens en son pouvoir l'application de l'article 4 de la loi du 5 août 1914, qui suspend toutes instances contre les mobilisés, même en matière de référés ;

2^o La Chambre invite le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour faire connaître que dans les départements bénéficiant des décrets de prorogation de paiement de loyer la procédure à suivre en matière de loyers est celle prescrite par le décret du 1^{er} septembre 1914 et la circulaire du 15 février 1916 et qu'en aucun cas la procédure ordinaire ne peut être suivie.

Les auteurs de ces propositions font observer que certains " habitués du maquis de la procédure " tentent de tourner la loi. Comme il leur est impossible d'engager des instances devant les tri-

bunaux, ils ont recours à la procédure de référés, surtout en matière de paiement de loyer.

Or ils estiment que la volonté exprimée par la Chambre est formelle et que les mobilisés ne doivent, en aucune façon, être cités en justice, même en référés, à moins qu'ils n'y consentent.

La deuxième proposition de résolution a pour but d'empêcher toute citation directe en paiement de loyer à un locataire sans qu'il ait été convoqué en conciliation selon la forme prescrite par le décret du 1^{er} septembre 1914 et expliquée par le ministre de la Justice dans sa circulaire du 15 février 1916.

Nouvelles parlementaires

L'utilisation des effectifs

Voici le texte de l'ordre du jour arrêté hier au cours de la réunion du groupe du parti radical et radical-socialiste, et qui sera déposé par M. Mourier à l'issue du débat sur les interpellations visant les visites d'auxiliaires, l'utilisation des effectifs et la révision des sursis d'appel :

" La Chambre, fermement résolue à poursuivre et à atteindre la meilleure utilisation des effectifs par l'application stricte de la loi du 17 août 1915, notamment par la révision rigoureuse du personnel de l'usine de guerre, par le remplacement au moyen des vieilles classes des hommes de l'active et de la réserve actuellement employés dans les établissements travaillant pour la défense nationale, par la révision des affectations administratives ou des emplois sédentaires de l'armée, et par la révision des sursis d'appel, par un appel aussi large que possible à la main-d'œuvre féminine et étrangère ; prenant acte des efforts accomplis par le ministre de la Guerre et confiant dans le gouvernement pour réaliser ces mesures, passe à l'ordre du jour. "

Le torpillage du « Gallia »

La commission de la marine de guerre, à laquelle s'était jointe la commission de la marine marchande, a entendu hier l'amiral Lacaze, ministre de la Marine, qui a fait connaître dans quelles conditions s'est produit le torpillage du *Gallia*.

A ce propos, le ministre a indiqué les moyens qu'il se propose de mettre en œuvre pour renforcer la protection des bâtiments de commerce et des bateaux de transport.

La situation en Orient

A la commission des affaires extérieures, M. Leygues, président, a rendu compte de l'entretien qu'il a eu avec le président du Conseil au sujet des derniers événements en Grèce et de la situation en Roumanie.

Deux propositions en faveur des sous-lieutenants

Le premier dans la presse (1), *Excelsior* a réclamé le passage de tous les sous-lieutenants du complément au grade de lieutenant, à l'ancienneté après deux ans, comme pour les officiers de l'armée active.

Il est inutile de revenir sur les considérations juridiques et d'équité que nous avons développées et qui nous ont permis d'affirmer que cette identité de traitement était actuellement un droit, aussi bien légal que moral. Ces considérations n'ont acquis que plus de force du fait que deux années de guerre sont maintenant révolues.

La question vient d'être soumise à la Chambre des députés par deux propositions déposées le 12 septembre la première, émanant de MM. Raoul Briquet et Etienne Rognon, et présentant un texte de loi ; la seconde, de MM. Henry Paté et Bouilloux-Lafont, se bornant à demander le vote d'une résolution invitant le gouvernement à réaliser cette assimilation.

La loi organique du 13 mars 1875 avait réservé le règlement de l'état et de l'avancement des officiers de réserve et de l'armée territoriale jusqu'au vote d'une loi spéciale sur l'état des officiers de l'armée active, qui n'est jamais intervenue. En attendant, elle établissait leur situation pendant qu'ils sont sous les drapeaux pour des manœuvres ou en cas de mobilisation ; et quant aux conditions de leur avancement, il y a été, dès lors, constamment pourvu au moyen d'actes pré-sentielles. De fait, c'est un décret du 10 décembre 1907 qu'il s'agirait, purement et simplement, de modifier, dans l'espèce.

Une loi n'est donc pas nécessaire ; mais, dans la première proposition, les signataires ont ajouté une disposition, très intéressante et très juste, aux termes de laquelle tous les sous-lieutenants, soit d'active, soit des réserves, promus d'abord à titre temporaire, puis confirmés à titre définitif, seraient admis à compter, dans leur ancienneté, le temps passé dans le grade provisoire. Ici, il faudrait, en effet, un texte législatif.

La Chambre voudra sans doute, en votant d'abord la proposition de résolution dont elle est en même temps saisie, viser à un résultat immédiat, sur le point le plus important, le second s'en trouvant ainsi disjoint, pour suivre la filière plus longue qui ne peut être évitée.

Commandant V...

(1) Voir les numéros d'*Excelsior* des 8 octobre 1915 et 2 mai 1916.

THÉATRES

PETITE GAZETTE DE LA COMÉDIE

Si Antoine a jeté un coup d'œil, hier vendredi 13 octobre 1916, sur l'affiche de la Comédie-Française, il a dû éprouver un peu d'émotion et beaucoup de fierté en lisant l'annonce du spectacle : *Boubouroche* et *Blanchette*. C'était exactement la composition de l'affiche du 30 septembre 1897 pour l'inauguration du Théâtre-Antoine dans la salle des Menus-Plaisirs, où le fondateur du Théâtre-Libre s'installait afin d'y donner des représentations régulières, quotidiennes. Dix-neuf ans se sont écoulés depuis cette soirée qui marque une date dans l'histoire du théâtre ; les enfants nés cette année-là, devenus des hommes, sont aujourd'hui sous les armes ; et *Blanchette* et *Boubouroche* ont conquis leur rang parmi les pièces de répertoire chez Molière où la première depuis 1903, la seconde depuis 1910, se sont définitivement établies.

Ce vendredi, la salle est comble ; l'œuvre de M. Brieux et celle de M. Courteline obtiennent un franc succès... Peut-être pourra-t-on formuler quelques critiques de détail sur certaines scènes épisodiques, fort plaisantes dans l'intimité du petit théâtre du boulevard de Strasbourg, mais déplacées dans le vaste cadre de la Comédie. Cela est de mince importance. Par le fond même des sujets traités, par la vérité des caractères, par l'humanité des personnages, par l'originalité des types, *Blanchette* et *Boubouroche* s'imposent aux admirateurs du *Misanthrope* et du *Gendre de M. Poirier*, d'autant plus qu'ils trouvent en Bernard, Denis d'Inès et Mme Lara, Féraudy, Mme Piérat et leurs camarades, de savants, et aussi, et surtout, de vibrants et vivants interprètes.

Emile Mas.

« MISTER NOBODY » AU THÉÂTRE REJANE

Le théâtre Réjane a accueilli trois actes de M. Robert de Simone : *Mister Nobody*. L'action y reste toujours à mi-chemin du drame et de la comédie.

Un homme de laboratoire nous parle de la maladie du sommeil — un nom qui, au théâtre, fait sourire — et du sérum qui lui permet d'obtenir de charmants réveils. Ce remède, il l'a essayé, il y a deux années, sur un de ses amis ruiné qui préférait au suicide les risques de l'expérimentation. Le docteur lui injecta donc le mal et son antidote ; mais, entre ces deux opérations, il avait consenti à un simulacre d'inhumation. Remis sur pied, le patient disparut, ayant confié au complice docteur, son complice, le sort de sa veuve et l'avenir de sa fille.

Hélas ! deux ans après il réapparaît. Il a découvert, au Canada, un ruisseau charmant de paillettes d'or, et Pactole lui donne les moyens de revenir sous le nom de *Mister Nobody* qui fleure deux fois le mystère. Mis en présence du docteur, il est reconnu et identifié dès qu'il enlève, d'un geste brusque, ses lorgnons fumés. Il veut revoir sa fille, qui, sans se douter naturellement (?) de son identité, s'éprend de lui. Ils font ensemble des promenades sentimentales, au cours desquelles il lui fait connaître la surhumaine douceur des poètes.

A la veille de ses fiançailles, la jeune fille refuse d'unir sa vie à celle du jeune sol qu'on lui destine. Ceci n'est pas un caprice. Ce n'est pas davantage une fantaisie de l'auteur, car toutes les intentions du drame prennent ici un caractère plus précis : un père a retrouvé l'enfant qu'il adoré, mais celle-ci aime trop son père. Elle veut vivre avec lui *Mister Nobody*, qui ne peut admettre cette volonté d'abnégation, n'insiste pas sur la hardiesse de ce coup de théâtre, et il s'en retourne, comme il y a douze ans, vers l'inconnu.

Cette pièce, interprétée par Mlle Cécile Guyon, qui a la grâce et la jeunesse souhaitables, par Mlle Marguerite Peuget, qui a fort intelligemment rendu ses inquiétudes maternelles, par Mme Henriette Miller, d'une rondeur divertissante. Le rôle du savant docteur était tenu avec autorité par Armand Bour, celui de *Mister Nobody* par M. Jean Toulout, dont le jeu est énergique et grave. — PIERRE BOISSIE.

La générale d'aujourd'hui. — Elle aura lieu à 2 heures 1/2, au Théâtre Albert-1er, où l'on jouera une pièce inédite en quatre actes : *l'Attentat de la Maison rouge*.

La reprise de « la Dame aux Camélias ». — C'est ce soir qu'aura lieu, au Théâtre Sarah-Bernhardt, la première de *la Dame aux camélias* avec Mlle Madeleine Lély dans le rôle de Marguerite Gautier.

Au Châtelet. — Ce soir, à 8 heures, *les Exploits d'une petite Française*, dont le succès est toujours aussi considérable sur les foules du Châtelet.

Aux Variétés. — *Ril* a dépassé la 200^e représentation, et chaque soir Max Dearly et l'excellente troupe qu'il a su grouper autour de lui triomphant devant des salles bondées comme à la première.

SAMEDI 14 OCTOBRE

La Matinée

A l'Odéon. — A 2 heures, *Crime et châtiment*.
A Ba-Ta-Clan. — A 2 h. 30, *Ça gaze !*

La Soirée

Comédie-Française. — A 8 h. 15, *le Duel*.
Opéra-Comique. — A 7 h. 30, *Carmen*.
Odéon. — A 8 h. 15, *Monsieur le Directeur*.
Athénée. — A 8 h. 30, *Un fil à la patte*.
Bouffes-Parisiens. — A 8 h. 30, *Faisons un rêve* (S. Guitry, Ch. Lysée).
Châtelet. — *Mercredi*, sam. et dim., à 8 h.; jeudi et dim., à 2 h., *les Exploits d'une petite Française*.

Gymnase. — A 8 h. 30, *Tout avance*.
Nouvel-Ambigu. — A 8 h. 30, *le Maître de forges*.
Porte-Saint-Martin. — A 8 h. 30, *le Sphinx, l'Infiéle*.
Th. Michel. — A 8 h. 45, *Bravo!* (mat. dim.).
Palais-Royal. — A 8 h. 30, *Madame et son fils*.
Apollo. — Tous les soirs, à 8 h. 15, *la Demoiselle du Printemps*. Jeudi et dim., mat. à 2 h. 30. (Centra: 72-21).
Théâtre des Arts (Wagram 86-03). — A 8 heures, *la Seconde Madame Tanqueray* (Mme Berthe Bady). Matin, jeudi et dim.
Ba-Ta-Clan. — A 8 h. 30, *Ça gaze*.
Cluny. — A 8 h. 15, *le Truc de la Boniche*.
Grand-Guignol. — A 8 h. 30, *la Marque de la Bête*, etc.
Renaissance. — A 8 h. 15, *le Chopin*.
Th. Sarah-Bernhardt. — A 8 h., *la Dame aux camélias*.
Trianon-Lyrique. — A 8 h. 15, *François les Bas-Bleus*.
Th. Réjane. — A 8 h. 30, *Mister Nobody*.
Variétés. — A 8 h. 15, *Kiki* (Max Dearly).
Vaudeville. — A 2 h. 30 et 8 h. 30, *la Bataille de la Somme*.
MUSIC-HALLS, ATTRACTIONS, CINEMAS
Olympia (Tél. Centr. 44-68). — A 2 h. 30 et 8 h. 30, 20 ve-
dettas et attractions.
Gaumont-Palace. — A 8 h. 20, *l'Or de l'avare*. Loc.
G 4, r. Forest, de 11 à 17 h. Tél. Marc. 46-73. Lundi,
mardi, merc., mat. popul. à tarif réd. Progr. spécial.
Omnia-Pathé. — *Les Deux Gosses* (2^e partie); *Rigadin veut*
placer son drame. Actualités militaires.

Faits divers

Rixe sanglante dans un débit. — Plusieurs consommateurs se trouvaient attablés, hier matin, vers 4 heures, dans un débit de vins situé 6, rue Montmartre, quand, soudain, pour un motif futile, le nommé Léon Fage, âgé de vingt-sept ans, demeurant rue du Figuier, se prit de discussion avec un porteur aux Halles, dont l'identité n'a pu être encore établie.

Des mots, les antagonistes en vinrent aux coups, et, à un certain moment, Léon Fage, se tenant le plus faible, saisit un verre sur une table et en asséna plusieurs coups sur la figure de l'inconnu.

Ce dernier s'affaissa ensanglanté. Le malheureux avait eu l'artère carotide tranchée, et il succomba tandis qu'on le transportait à l'hôpital de la Charité.

Le meurtrier, arrêté immédiatement, a été mis à la disposition de M. Durand, commissaire de police du quartier des Halles.

Tués par des automobiles. — Hier, dans la matinée, M. Henri Nova, âgé de quarante-six ans, demeurant 69, rue de Dunkerque, a été renversé par une automobile qui lui a passé sur le corps. Il est mort peu après à l'hôpital Beaujon.

— Dans l'après-midi, Mme Lévy, âgée de soixante-deux ans, demeurant 6, rue des Cheminées, au Perreux, renversée par une automobile au moment où elle traversait le pont du Mulhouse, est morte sur le coup.

Collision de tramways. — A 3 heures de l'après-midi, hier, à l'angle de la rue Turbigo et de la rue du Temple, par suite du mauvais fonctionnement de l'aiguillage, deux tramways sont entrés en collision.

Trois voyageurs ont été blessés légèrement.

Communiqués

— Les cours de l'Ecole libre des Sciences politiques reprendront le 13 novembre. Le registre d'inscriptions sera ouvert à partir du 23 octobre.

En dehors des cours réguliers, l'Ecole prépare, pour commencer à la même date, l'organisation d'un enseignement spécial en un an (avec diplôme spécial) destiné aux officiers réformés pour blessures de guerre, désireux d'entrer dans certaines carrières civiles.

— L'Association d'Aide aux Veuves de la Grande Guerre, présidée par le général de Lacroix, fait un pressant appel aux personnes charitables qui pourraient disposer de vêtements neufs ou usagés en faveur de son vestiaire.

Les dons seront reçus avec reconnaissance, 20, rue de Madrid.

FEUILLETON D' « EXCELSIOR » DU 14 OCTOBRE 1916

La côtelette à la victime

roman inédit
par CLAUDE

Le sommeil, éveil du passé.

Son esprit religieux et pratique se fortifia dans cette conviction que tout, ici bas, a des répercussions inévitables et qu'une action en entraîne une autre, que le coup de poing appelle le coup de poing, le coup de feu la volée de mitraille.

Le bien appelle le bien, le mal appelle le mal.

Le crime appelle le châtiment !

L'illustre Laplace, à cette heure même, donnait au monde les fruits de sa méditation et étudiait autrement les lois de l'équilibre et du mouvement dans l'univers.

Ignace Champoz s'était fait un ami : celui-là même qui lui avait valu sa première station sur le cheval de bois, Narcisse Philpot, un vieil enfant de Paris, marmiton attaché au service de bouche de Sa Majesté.

Narcisse Philpot était cuisinier par gourmandise, comme Ignace était, lui, horloger par philosophie. Narcisse Philpot n'avait pas d'âge. C'était un enfant trouvé. Il avait été danseur, acrobate, comédien, mime à la foire Saint-Laurent. Son incurable gourmandise et un surprenant esprit d'intrigue l'avaient amené à embrasser la carrière de cuisinier pour bien manger et vivre auprès des fourneaux.

Les maîtres-queux de la maison du roi l'avaient admis au milieu d'eux pour ses lazzi. Il était aide-saucier. Et cuit et recuit par les brû-

BLOC-NOTES

LA JOURNÉE

Fête à souhaiter : aujourd'hui, 14 octobre, Saint CALIXTE; demain, Sainte THÉRÈSE.

— A 2 heures : Vente de charité au profit du Vêtement du blessé, 4, avenue Hochu.

CORPS DIPLOMATIQUE

— S. Exc. l'ambassadeur d'Espagne en Angleterre est rentré à Londres, venant de Madrid.

— M. Louis Chennevière, secrétaire de la légation du Brésil en Suisse, est nommé à Paris, au même poste.

BIENFAISANCE

— Jeudi prochain 19 octobre, en l'honneur de la « Journée anglaise » un concert sera donné à Paris, en faveur de la Croix-Rouge anglaise et de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

MARIAGES

— Le chanoine Pagis, curé de Saint-François de Sales, vient de bénir dans la plus stricte intimité, le mariage de Mme Gilberte Missoff, fille du professeur agrégé de l'Université et de Mme, née Bévière, avec M. Pol Taburet, médecin aide-major, aux armées, cité à l'ordre du jour de la brigade des fusiliers marins.

— En l'église de la Madeleine a été célébré le mariage de Mme Muron, fille de M. Maurice Muron et de Mme, née Lapaine, avec le lieutenant Diénert.

— On annonce le prochain mariage de M. Jean le Pannetier de Roissay, aide-major, au front, décoré de la croix de guerre, avec Mme Annick de Laubrière.

NAISSANCES

— La marquise de Baudry d'Asson, femme du député de la Vendée, vient de mettre au monde un fils, qui a reçu le prénom de François.

— Mme du Rostu, née Marguerite, a donné le jour à un fils : Bernard.

— Mme Zorilla, née de Santiago Concha, a mis au monde un fils.

DEUILS

Morts pour la France :

— GEORGES DIDION, capitaine au 72^e d'infanterie. — GEORGES THIÉRY, médecin aide-major de 1^{re} classe au 139^e d'infanterie.

— COMTE EUGÈNE DE DIESBACH DE BELLEROCHE, lieutenant au 21^e dragons, passé au 90^e d'infanterie. — RAOUL MERLIN, lieutenant au 36^e d'infanterie coloniale. — CHARLES DANSETTE, sous-lieutenant d'infanterie coloniale. — JOUGLARD, sous-lieutenant d'infanterie coloniale. — ÉMILE-MARCEL PIERRE, sergent au 4^e tirailleurs indigènes. — JEAN LACHAPELLE, caporal d'infanterie.

— JACQUES DE CAVELIER DE CUVERVILLE, engagé volontaire au 2^e régiment de chasseurs. — PAUL ALEXANDRE, notre confrère du Petit Parisien. — ROBERT BOISSY D'ANGLAS, de l'infanterie.

Nous apprenons la mort :

— De M. Stephan Buchot, ancien préfet, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en son domicile, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 71.

— De la comtesse de L'Estoile, décédée à la Lande-Châtel (Maine-et-Loire), mère de l'abbé de L'Estoile.

— De M. Léon Jeuffrain, décédé à quarante-huit ans;

— De Mme Théodore Maigret, décédée en son domicile, 47, rue de Liège, à quatre-vingt-trois ans;

— Pour les naissances, mariages, nécrologies, s'adresser à l'Office des Publications, 24, boulevard Poissonnière, Paris. Téléphone Central 52-44 — 9 à 6 h. Tarif spécial pour nos abonnés.

Réclamez-nous

les exemplaires d'Excelsior qui manquent à votre collection. Nous sommes en mesure de fournir à nos lecteurs tous les numéros parus depuis le 1^{er} septembre 1914 et les trois numéros spéciaux remplaçant les numéros épuisés de juillet et d'août 1914.

Joindre, par exemplaire demandé : Pour la France, année 1914, 0 fr. 20 ; année 1915, 0 fr. 15.

Pour l'étranger, année 1914, 0 fr. 30 ; année 1915, 0 fr. 25.

Pour assainir la bouche,
Raffermir les dents déchaussées,
Calmer les gencives douloureuses,
le **Coaltar Saponiné Le Beuf**
est un produit de premier choix.

Se méfier des imitations que le succès de ce produit bien français a fait naître.

DANS LES PHARMACIES

FOOTBALL ELIMS PIERRE 10 Fr

10, Faubg-Montmartre et 162, avenue Malakoff, Paris.

POUR TOUS Achats et vente de propriétés. Achats de créances litigieuses ou moratoires. Prêts sur signatures, successions, hypothèques (même aux réfugiés). Pour toute ouverture de crédit ou commandite et pour l'étude de toute affaire, s'adresser ou écrire à MM. VAN DEN BROECK ET Cie, 44, rue Lafayette, Paris. Téléphone : Bergère 50-86. — Célérité, discrétion.

ACHETONS TRÈS CHER COMPTANT

TOUTES VOITURES ET CAMIONS

Paris-Province

100 Voitures récentes

A VENDRE

VENTES SPORTIVES, 15 Av. de la Révolte, NEUILLY-SUR-SEINE

LES SPORTS

HIPPISME

Les épreuves de sélection

Des épreuves disputées hier, il faut détacher le *Prix de la Forêt de Radon*, qui mettait les deux ans aux prises avec quelques bons sujets des générations précédentes : Triomphant comme trois ans, Ambre II, Gilles de Rais, Pueblito et Friseur III, représentant les vétérans. Les deux ans étaient Fulda II, Brunot et Prince Eugène, trois animaux qui sans jouer les tout premiers rôles avaient fait très bonne figure parmi leurs contemporains. L'épreuve a été défavorable aux jeunes ; aucun n'a fini dans les quatre premiers. Gilles de Rais a mené devant Prince Eugène et Triomphant, puis ce dernier a pris l'avantage dans la ligne droite et l'avait encore devant les tribunes, bien que serré de près par Ambre II. Finalement, Ambre II l'a emporté d'une mi-longueur sur Triomphant, qui précédait Gilles de Rais et Pueblito.

CYCLISME

L'U.V.F. à Lyon. — Le comité du Rhône de l'U.V.F. fera disputer demain son Brevet militaire de 150 kilomètres sur le parcours Lyon-Montbrison-Lyon.

COURSE A PIED

Le Grand Prix Fédéral. — Sur le parcours Paris, Mantes, Saint-Germain, la F.C.A.F. organise pour demain une course de 55 kilomètres.

capable de se tenir debout, de parler, de se mouvoir, il fut bientôt vaincu, noyé dans une effroyable souffrance qui faisait du superbe soldat un gros pantin aux ficelles détraquées, n'ayant de force que pour arracher un à un les boutons de son uniforme, comme si ses mains maladroites eussent, par un reste d'instinct, cherché sur sa poitrine gonflée de vin le moyen de faire un trou par où le trop-plein du liquide aurait pu s'échapper.

Les conséquences de cette beuverie avaient été grosses pour Ignace : le cheval de bois, l'inspection avec la garde pendant quinze jours, et une réprimande sévère.

Le colonel Pfeffer ne plaisait pas sur l'article de la tenue.

Lorsque Ignace sortit pour la première fois après sa punition, par hasard il se trouva nez à nez avec Narcisse. En apercevant la victime de son mauvais tour, le marmiton prit la fuite sans vergogne.

Il avait été mis au courant du résultat de sa malicieuse entreprise et il craignait que, descendu du cheval de bois, Ignace ne lui fit sentir sa poigne, aussi dure que le chevalet de punition qu'il avait chevauché par sa faute.

En trois enjambées, le garde avait rejoint le cuisinier.

— Mon ami... écoutez.

— C'est bon. C'est bon... J'ai affaire.

Ignace le tenait par le bras.

— De grâce, monsieur le garde, je ne vous ai point voulu de mal.

Et Narcisse était devenu blême. Il ajouta vivement :

— Monsieur le garde... si vous avez bu, c'est que vous l'avez bien voulu... et c'est moi qui ai payé les pots... De grâce, monsieur le garde, laissez-moi aller, et demain, demain, je vous paierai un bon petit dîner... De grâce, monsieur le garde... ne me faites point de mal...

La Bourse de Paris

DU 13 OCTOBRE 1916

Bien que toujours très calme, le marché n'en témoigne pas moins de réelle fermeté. Parmi les fonds d'Etat, nos rentes sont sans aucun changement, le 3 0/0 à 61,60, le 5 0/0 à 90. Dans le groupe étranger, on retrouve également inchangé l'Extrême-orient à 96,50 ; Russes peu ou pas traités.

Le léger raffermissement des établissements de crédit. De même les grands Chemins français sont un peu mieux tenus, le Nord se traite à 1.363, l'Orléans à 1.135, l'Ouest à 700. Aux lignes espagnoles, les Andalous ont valu 397 contre 394,50 la veille.

Les cupriferes se tassent légèrement, notamment le Rio, qui s'établit à 1.780.

En banque, aucun changement sensible de cours n'est à enregistrer.

COURS DES CHANGES

Londres, 27,70 ; Suisse, 110 1/2 ; Amsterdam, 238 ; Pérou, 185 ; New-York, 583 1/2 ; Italie, 90 ; Barcelone, 588 1/2.

METALUX A LONDRES

La tonne de 1.016 kilos : Cuivre Chilli disp., 123 ; cuivre liv. 3 mois, 119 ; étain comptant, 181 ; étain liv. 3 mois, 181 3/8 ; zinc comptant, 56 ; argent, l'once 31 gr. 1.035, 32 d. 5/16.

Femmes qui souffrez

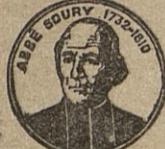
de Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couche, Ovarite, Tuniques, Pertes blanches, etc.

REPRENEZ COURAGE

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons ni opérations, c'est la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

FEMMES QUI SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat que vous n'avez pas le droit de désespérer. Vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la Jouvence de l'Abbé Soury.



La Jouvence de l'Abbé Soury c'est le salut de la Femme.

FEMMES QUI SOUFFREZ de Règles irrégulières accompagnées de douleurs dans le ventre et Exiger ce portrait.

Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs, Étouffements et tous les accidents du RETOUR D'AGE, employez la Jouvence de l'Abbé Soury qui vous guérira sûrement.

Le flacon : 4 fr. dans toutes les Pharmacies ; 4 fr. 60 francs gare. Les 3 flacons : 12 fr. expédition franco gare contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis). 291

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAUT. Imprimerie 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES

■ Mercredi et du Samedi

NOUVEAU TARIF AU MOT

En cas de doute ou de contestation, le compte des mots s'effectue d'après les règlements de l'Administration des Postes pour les dépêches télégraphiques.

Demandes d'Emploi, Gens de Maison, Leçons : **0 fr. 20 le mot.**

Alimentation, Animaux Divers, Appartements meublés, Automobiles, Cabinets d'Affaires, Chevaux, Voitures, Harnais, Chiens, Fleurs et Plantes, Locations, Occasions, Offres d'Emploi, Pensions de Famille : **0 fr. 25 le mot.**

Achat et Vente de Propriétés, Capitaux, Cours et Institutions, Divers, Fonds de Commerce, Hôtels, Villégiatures, Hygiène et toutes rubriques non spécifiées : **0 fr. 30 le mot.**

En aucun cas, EXCELSIOR ne se charge de recevoir ni de réexpédier les réponses aux « Petites Annonces ».

DEMANDES D'EMPLOI 0.20 le mot

PERSONNE distinguée accompagneraient étrangers, dame de compagnie. — Mme L. R., château Soisy-sous-Etouilles (S.-et-O.)

VEUVE 40 ans, propre, économique, demande place chez personne seule. Excellentes références. Denelle, 4, rue Jaucourt, Paris.

MODISTE première grande maison, Chapeaux façon grand genre, fantaisie, deuil ; fait demi-journée. Mme Léo, 180, faubourg Saint-Denis.

FEMME de chambre 38 ans, excellentes références, désire place. Mlle ELISA, 9, rue Vézelay.

OFFRES D'EMPLOI 0.20 le mot

Courriers, courtières bonne tenue, représentation facile, lucrative, 9 à 12, *Illustrés Français*, 18, rue Darct (17^e arr.)

SUCCESSIONS 0.30 le mot

TESTAMENTS, PARTAGES A VOCAT-SPECIALISTE, 4, square Maubouge.

RONGEURS, PARASITES 0.30 le mot

RATS, souris, mulots, taupe, punaises, cafards, mites, etc., sont détruits par les procédés infaillibles de R. RICE OTER, Lisieux (Calvados).

DIVERS 0.30 le mot

TAROT bohémien. René, 5, rue Campagne-Première.

HYGIENE 0.30 le mot

DISPARITION garantie des RIDES par la « CREME ANTIRIDES », franco domicile contre mandat. En tube, 3 francs. En pot, 5 francs. LECELLIER, 28, rue Breteuil, Marseille (seul dépositaire).

ALIMENTATION 0.25 le mot

J'adore entrer en relations avec personne habitant la campagne susceptible m'approvisionner directement en pommes de terre, beurre, cire, fruits. — Mme Lecour, 20, rue Bertheaux-Dumas, à Neuilly-sur-Seine.

POUR 24 francs pris BORDEAUX envoi une caisse 12 bouteilles vin vieux, cru classe, authenticité garantie. Ecrire : M. Roy, à Tournon-Saint-Pierre (Indre-et-Loire).

CHIENS 0.25 le mot

ON désire acheter JOLI CHIOT FOX, bien taché, d'au moins six mois. Faire offres. Mme Pelé, à Brou (Eure-et-Loir).

LOULOUS, pékis, yorkshire, brabant, toys, 5, rue Laffitte, 3 à 6.

A VENDRE chiots, berger d'Alsace 2 mois 1/2 ; père et mère primés. 104, avenue Marigny, Le Parc-St-Maur (Val-de-Marne).

GRAND ELEVAGE loulous Grains et minuscules issus champions : marrons, noirs, oranges, sables, blancs ; nombreux prix étrangers. Chiots. Mme Longeon, Lisieux.

COURS, INSTITUTIONS 0.30 le mot

LECONS pratiques de sténo, dactylo, comptabilité, commerce, langues, etc. ECOLE PIGIER, 53, rue de Rivoli, et boulevard Poissonnière, 19.

AUTOMOBILES 0.25 le mot

JOLI Coupé Mors de luxe 10 HP parfait état, à l'essai, pour médecin ou homme d'affaires, à prendre à condition, livraison province. 3.800 francs. GAUTHIER, 13, rue Vivienne, Paris.

CHEVAUX, VOITURES 0.25 le mot

A VENDRE jument pour cabriolet, tapissière, 100, rue Denis-Papin, Colombes.

VILLEGIATURES

SUR LA COTE D'AZUR

BEAULIEU-SUR-MER. L'HOTEL METROPOLE est ouvert. Situation unq. bord de mer, V. Jard. 1^{er} ord. Arrangem. pr. séjour. CH. FERRAND, prop.-dir.

NICE Hôtel-Pension de Liège, Bd Victor-Hugo. Position tranquille pr. famille. Ascenseur; chauff. central.

NICE L'OFFICE DE LA COTE D'AZUR sert interméd. pr. tout séjour : hôtels, villas, etc. Renseign. Publicité.

NICE-ATLANTIC-HOTEL

Le dernier construit. — Grand confort.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

L'hiver à la Côte d'Azur

1^{er} Billets d'aller et retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes valables 33 jours, délivrés du 15 octobre au 15 mai dans toutes les gares P.-L.-M., aux familles d'au moins trois personnes, pour : Cassis, La Ciotat, Saint-Cyr-sur-Mer La Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement. Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : les deux premières personnes paient le plein tarif, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Faculté de prolongation d'une ou plusieurs périodes de quinze jours, moyennant un supplément de 10 % du prix du billet pour chaque période.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire. Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

2^{er} Billets d'aller et retour collectifs de 2^e et 3^e classes valables jusqu'au 15 mai 1917, délivrés du 1^{er} octobre au 15 novembre dans toutes les gares P.-L.-M., aux familles d'au moins trois personnes, pour Cassis et toutes les gares P.-L.-M. situées au delà vers Menton.

Minimum de parcours simple : 100 kilomètres. Le coupon d'aller n'est valable que du 1^{er} octobre au 15 novembre 1916.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif; la troisième bénéficie d'une réduction de 50 %; la quatrième personne et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire. Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

nuées ou bien étranges et dont la connaissance ferait rougir ou pleurer celui ou celle qui en est l'objet.

Ignace s'amusa de ce singe gourmand et grimaçant, dont il devinait l'intelligence. Narcisse croyait protéger le garde suisse, qui, silencieux, écoutait son compagnon lui débiter tous les cancan de la cour, ou, du moins ce qui en parvenait dans les cuisines : le bel appétit du roi... et la gourmandise de Monsieur... et les fantaisies anglomanes du comte d'Artois... et l'amour de la reine pour la vie simple. Heureusement, Marie-Antoinette mangeait fort bien, et cela donnait bonne opinion de la reine au dernier de ses marmots.

— Une cour où l'on ne se nourrit pas n'est pas digne d'exister... Le roi mange en public, comme les juges rendent la justice. C'est une fonction. Un roi qui mange bien digère bien. Un roi qui digère bien gouverne bien.

Il disait encore :

— Il y a des gens à systèmes, mon cher, qui boivent de l'eau et mangent des raves. Ce sont des gens très dangereux. Si on les laissait faire, ils mettraient le royaume en péril. Ventre creux, songe creux.

Puis il ajouta avec indulgence :

— Toi, au moins, tu as bon appétit. Tu te nourris... Moi, je mange. Je t'apprendrai à manger... Tu ne sais pas. Nous faisons une fameuse paire d'amis. Toi, tu es la grosse pièce de bœuf, servie en pyramide sur la table, avec le hâchelet — tu vois le hâchelet : ton sabre. Tu es la pièce de résistance... Moi, je suis le poulet à la diable, une œuvre d'art qui ravigote... et qui remonte. Tu n'as jamais mangé un poulet à la diable ?... Tu prends un bon poulet, ni trop gras, ni trop maigre. Tu le trouves comme à l'ordinaire, puis tu le fends sur le dos et tu l'aplatis... Mais, tu ne m'écoutes pas...

(A suivre.)

Ignace, de sa voix chantante, lui dit : — Or ça, l'ami, vous parlez bien. Vous avez payé les pots. Je n'avais qu'à ne point boire tant. Il n'y va pas de votre faute.

— Ah! vous voyez... Laissez-moi, monsieur le garde. Je suis mandé là-bas...

— Mais, l'ami, je ne vous adresse point de reproche. Vous avez fait de la dépense pour moi. Je suis donc votre débiteur et je veux payer mon écot.

— Misère de Dieu! Monsieur le garde! Voulez-vous me faire boire autant de vin que vous en avez bu?

Narcisse était épouvanté.

Cette manière de vengeance entraînait fort bien dans sa pensée.

— Non pas, non pas... mon cher... Mais si vous voulez accepter de souper avec moi, je serai bien votre serviteur, articula le scrupuleux Suisse de son ton le plus poli.

Narcisse le regarda ahuri.

Ou bien le garde avait l'intention machiavélique de l'empoisonner à ce souper ou bien il était d'une innocente bonté, d'un aveuglement de reconnaissance tellement beau et tellement stupide en même temps que cela atteignait le miracle.

Narcisse ne croyait pas aux miracles perpétrés par les gardes suisses qu'il tenait pour de fort mesquines gens, rudes de poigne et serrés de bourse. Leurs officiers n'étaient même pas tous gentilshommes.

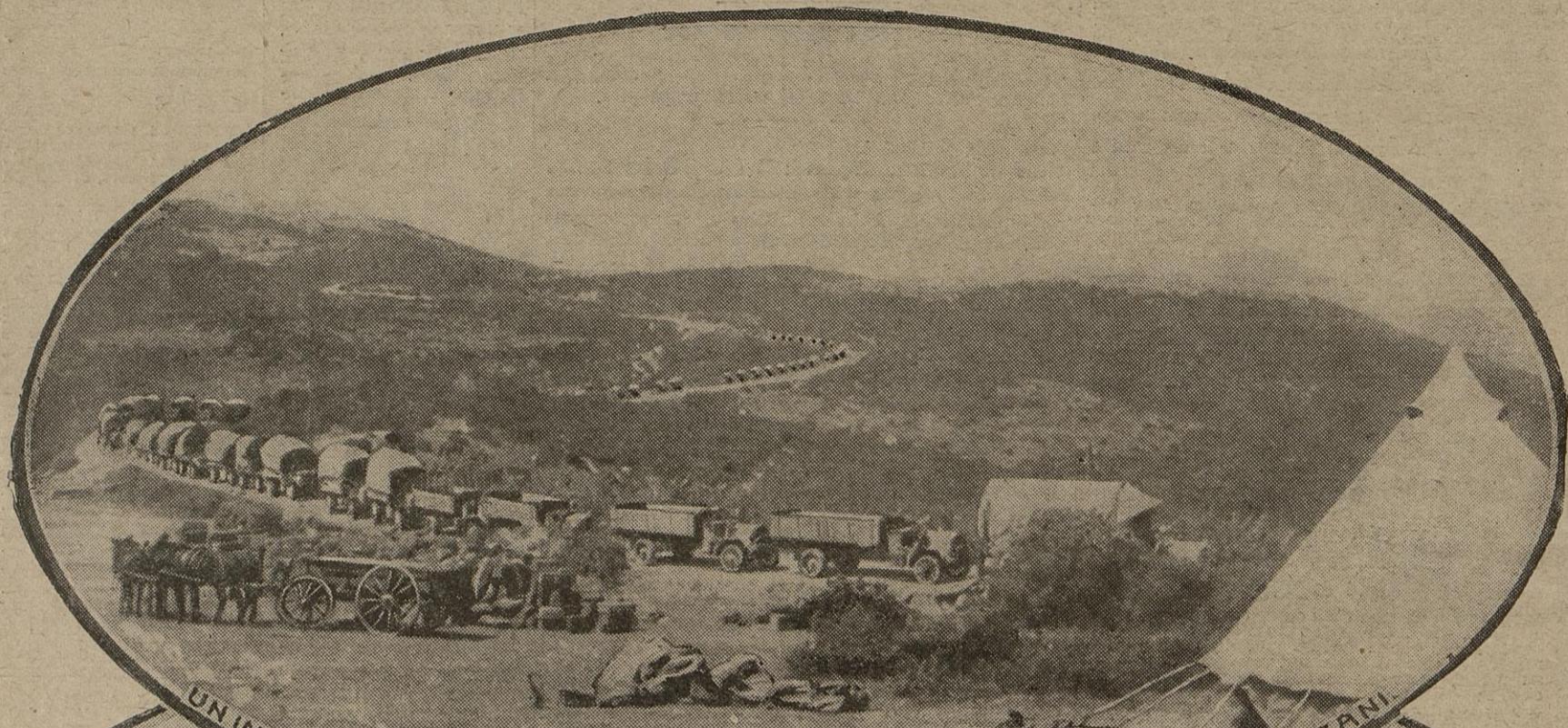
— Je vous tiens quitte, monsieur le garde : je ne veux point que vous vous mettiez en frais pour moi, dit le prudent Narcisse.

— Songez que vous me désobligez, mon camarade. Vous m'avez fort amicalement régalé : c'est bien mon tour !

La gourmandise de Narcisse s'éveilla. Régaler! Le garde voulait le régaler!

Il répondit, hésitant :

Le prince Alexandre de Serbie sur le front de Macédoine



UN IMPOSANT CONVOI DE RAVITAILLEMENT SUR LA ROUTE DE VERRIA A KOZANI



LE PRINCE ALEXANDRE DE SERBIE SE RENDANT VERS LES PREMIERES LIGNES

Depuis le début de l'offensive de Macédoine, le prince héritier de Serbie n'a pas quitté ses opiniâtres troupes, et, d'un état-major à l'autre, il suit le cours victorieux des opérations qui déjà ont permis d'arracher à l'ennemi un lambeau du territoire serbe. Infa-sigable, il se déplace incessamment sur toute la longueur du front pour prodiguer aux siens les encouragements et les félicitations. Sa présence suscite partout un enthousiasme énorme.